

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

LA

# REVUE CANADIENNE

## LES ECOLES PUBLIQUES AUX ETATS-UNIS

LEUR ORIGINE ET LEURS RÉSULTATS.



l'époque de sa trop fameuse et sanglante révolution, la France en délire fit son premier essai des écoles sans Dieu.

Cet essai fit banqueroute, comme la révolution elle-même. "Depuis dix ans, l'instruction est nulle," disait Portalis, au Corps Législatif, en l'An X.

Malgré des retours intermittents à de meilleures traditions, cette patrie de nos pères, si chère à nos cœurs malgré ses fautes et ses malheurs, n'est pas encore, hélas ! guérie de ce mal. Elle poursuit, sous son régime actuel, cette même expérience, au milieu d'agitations stériles, intenses, et fécondes en résultats désastreux pour la morale, pour la jeunesse et, par cela même, pour la nation entière.

L'application la plus saillante, toutefois, de ce régime scolaire, celle qui jette le plus d'éclat, a été faite aux Etats-Unis. Nous nous trouvons là en présence d'une institution qui fascine et trouble. Les partisans des soi-disant écoles nationales se retranchent derrière elle. L'argument semble irrésistible.

Tout, dans la république voisine, se fait au son de la grosse caisse, les choses les plus graves comme les plus indifférentes. L'orgueil national trouve son compte à ce bruit.

Les écoles publiques ont donc été tambourinées. La foule, inconsciente, éblouie, s'est enthousiasmée ; elle a battu des mains.

La clameur a fait taire les timides, détourné l'attention du peuple américain de ses propres traditions, et presque détruit pendant un certain temps jusqu'au sens de l'investigation. Grâce à Dieu, ce dernier a repris ses droits. Des autorités sociales américaines ont, en grand nombre, sévèrement jugé l'école publique. On nous cite cependant toujours la retentissante institution. On cherche à nous l'imposer, comme si elle avait pour elle la sanction du temps et l'entier assentiment de la nation ; comme si la source en était pure, l'organisme parfait, les résultats indiscutables.

Elle n'a pourtant ni cette sanction, ni cet assentiment. Reposant sur des principes faux et délétères, elle est injuste dans son fonctionnement ; son œuvre morale est débilitante ; son efficacité technique même est contestée.

Ce n'est qu'en 1842 que, par une évolution appliquée à des institutions déjà existantes dans la Nouvelle-Angleterre, le système des écoles publiques a pris sa forme actuelle, d'abord dans la cité de New-York, et bientôt ensuite dans le reste de l'Union. Porté par le flot de l'immigration, il s'est enraciné dans tous les Etats. Le mouvement colonisateur, plus préoccupé du présent que de l'avenir, de sa situation matérielle que des intérêts moraux de la société, y a trouvé, dans les commencements, des compensations à l'isolement. Il s'accommoda volontiers d'un système qui, en ouvrant les portes de la même école à tous, réduisait au minimum l'impôt scolaire, dussent des intérêts supérieurs être sacrifiés.

Si rapide qu'ait été cette extension, elle n'a pu cependant accélérer la marche du temps. Cinquante ans seulement se sont écoulés depuis 1842. C'est à peine si ce système a pu former une génération ; la seconde ne fait que de mettre le pied dans la vie active. Et qu'entend-on déjà ? De l'Atlantique au Pacifique, c'est une déception presque générale, excepté pour ces esprits, du reste trop nombreux, qui aiment mieux flatter que corriger les engouements nationaux, ou qui ne pensent jamais que par les foules ou les coteries.

Nous donnerons plus loin nos preuves.

Etablissons d'abord qu'en adoptant ce système, les Etats-Unis brisaient la chaîne de leurs traditions.

Le 6 octobre 1880, le rév. J. K. McLean, D. D. proclamait, dans une conférence des églises congrégationnelles, à Oakland, Cal., que dans les premiers temps de la Nouvelle-Angleterre, *l'église et la maison d'école s'appuyaient l'une sur l'autre.*

Un siècle et demi avant la proclamation de l'indépendance, un statut de Boston s'exprime ainsi :

“ Attendu que l'éducation des enfants est un des premiers intérêts de l'Etat, *avec l'assistance du Seigneur...*”

A la fin du siècle dernier, Washington donne à son pays l'émanicipation. L'on aperçoit déjà dans la jeune nation ce qui sera les grands traits de son caractère : son activité fébrile, son impatience de tout frein, sa soif de nouveautés, son ambition d'offrir au monde le spectacle d'une société reconstituée en dehors de l'expérience des peuples de la vieille Europe. C'est d'ailleurs une table rase. C'est l'occasion ou jamais de faire l'application des théories sociales imaginées par la philosophie du dix-huitième siècle.

En dépit des souffles divers qui voltigent autour de lui et dont les inspirations le hantent, Washington ne se laisse pas entraîner.

“ Quelque concession que l'on puisse faire à l'influence de l'éducation supérieure, dit-il, la raison et l'expérience nous défendent de nous attendre à ce que la morale naturelle puisse prévaloir sans les principes religieux.”

A l'origine, dans l'organisation des écoles aux Etats-Unis, cette pensée domine. En 1830, de Tocqueville, qui voyageait en Amérique à cette époque, la retrouve vivace. Dix ans plus tard, elle prévaut encore. Nous en avons la preuve dans ces paroles du révérend M. Baird, qui écrivait vers 1840 :

“ Les écoles primaires recevaient presque toutes une instruction biblique.”

Les constitutions primitives du New-Hampshire et du Massachusetts voulaient qu'on assurât *la moralité et la piété par l'enseignement religieux*.

Le préambule d'un statut de New-York, incorporant la société des écoles publiques, en 1807, exprime le but de cette société : c'est de donner l'instruction *aux enfants pauvres* qui ne la recevaient pas des sociétés religieuses, marquant par là qu'à cette époque c'était le devoir des diverses congrégations religieuses de dispenser à ses membres les bienfaits de l'instruction.

En 1830, Josiah Quincy, alors président de l'Université de Cambridge, dans le Massachusetts, appelait ainsi en témoignage tout le passé de la Nouvelle-Angleterre :

“ Le langage que *chaque âge passé* de la Nouvelle-Angleterre adresse à tous les âges futurs est celui-ci : Le bonheur humain n'a point de parfaite sécurité sans la liberté domestique ; cette liberté n'en a point sans la vertu ; et la vertu n'en a pas sans la science ; et ni la liberté domestique, ni la vertu, ni la science, n'ont quelque vigueur et quelque immortelle espérance, si ce n'est dans *les principes de la foi chrétienne, et dans la religion chrétienne.*”

Nous n'avons pas à disséquer pour le moment toute cette page, où nous aurions des distinctions à poser. Elle atteste le caractère religieux de l'instruction, aussi bien dans le passé qu'à l'époque où ces paroles étaient prononcées ; elle établit une tradition constante. Il suffit.

L'acte de New-York, en 1842, fut une calamité publique, dit un éminent publiciste américain, M. Richard Grant White. Ce fut un malheur, non pour la cité de New-York seulement, mais pour tout l'Etat, et pour tout le pays.

M. White aurait pu ajouter qu'il procédait d'une sorte d'anémie morale et religieuse dont était frappée dès lors sa patrie, et dont le germe avait été apporté d'outre mer.

Jefferson était imbu de la philosophie athée du dix-huitième siècle. Selon lui, "*le sens moral vient à l'homme comme ses jambes et ses bras.*" Il inocula son scepticisme à sa nation ; et quand Girard, réfugié français, entreprit, en 1828, de fonder à New-York une institution d'où tout enseignement religieux serait banni ; quand Frances Wright, Owen, Robert, Jennings, et Evans, tous d'origine étrangère, formèrent leur *Workingmen's Party*, dans un but apparemment philanthropique, mais en réalité pour s'emparer d'abord du pouvoir politique et travailler ensuite à l'établissement d'un système d'écoles publiques, qu'une autre société, formée dans l'ombre, voulait créer en dehors de l'action religieuse, ils se trouvèrent en présence d'esprits incapables de réagir contre ces entreprises de la révolution cosmopolite.

L'éminent philosophe américain, Brownson, nous initie à tout ce mouvement. Mais il faut ici citer textuellement. On douterait d'une simple analyse ; on croirait que nous la contournerions pour les besoins de notre thèse, tant il y a d'ampleur et de perversité dans ces combinaisons.

" On devait d'abord réveiller chez les Américains le sentiment de leurs droits et de leur dignité ; les délivrer de leurs superstitions et de la crainte d'un pouvoir invisible ; les émanciper de la servitude du clergé, les tirer de la contemplation des étoiles ou d'un paradis imaginaire après la mort, et fixer leur attention sur cette grande et glorieuse œuvre : la poursuite du bien-être terrestre de l'homme !

" Il fallait, en second lieu, au moyen d'une *action politique*, établir à la première occasion favorable, un *système d'écoles d'Etat* dans lesquelles tous les enfants, âgés de deux ans et au delà, seraient nourris, habillés, entretenus et instruits aux dépens du trésor public.

“ ... Le grand moyen sur lequel comptaient Frances et ses amis pour obtenir un succès définitif, c'était *le système des écoles publiques*....

“ On supposait que les parents étaient généralement incapables d'élever leurs enfants comme ils le devraient, de leur donner le caractère, le tempérament, les instincts qu'il fallait. C'est pourquoi on voulait que l'Etat prit complètement la charge des enfants, leur fournit un établissement convenable, des professeurs et des instituteurs, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur majorité. On libérerait ainsi les parents de leurs obligations, et on obtiendrait par là les principaux avantages de la communauté des biens.

“ Le but à atteindre était d'abord de diminuer les charges du mariage, et d'enlever les principales raisons qui le rendent indissoluble ; et ensuite, d'assurer l'avenir, en donnant aux enfants une éducation rationnelle, afin d'en faire des hommes ou des femmes raisonnables, c'est-à-dire, des hommes libres de toute superstition, de toute croyance en Dieu et à l'immortalité, de toute aspiration vers un monde invisible, des hommes qui sussent envisager cette vie comme leur seule vie, cette terre comme leur unique demeure, la poursuite de leurs intérêts terrestres et de leurs plaisirs comme leur unique foi.

“ Les *trois grands ennemis* du bonheur de l'homme ici-bas étaient donc *la religion, le mariage* ou la famille, et *la propriété privée* : une fois débarrassé de ces trois institutions, on pouvait espérer de réaliser le paradis terrestre. A la religion, il fallait substituer la science, mais seulement la science de ce monde perceptible, qui tombe sous les cinq sens ; à la propriété privée, la communauté de biens ; au mariage, la communauté des femmes, ou plutôt, il ne devait plus y avoir, dans le nouveau monde, ni époux ni épouses. Il n'y aurait que des hommes et des femmes libres de vivre ensemble, suivant leurs mutuelles inclinations, autant de temps seulement qu'ils le trouveraient convenable.

“ ... Notre œuvre reposait donc tout entière sur un *système d'éducation dans les écoles publiques organisé d'après nos plans*.

“ Ce qui pressait le plus, c'était de voir adopter notre système d'écoles. Pour arriver à ce but, on proposa d'organiser secrètement toute l'Union d'après un plan qui était à peu près celui des *carbonari* d'Europe...

“ Les membres de cette société secrète devaient d'abord, chacun dans sa localité, profiter de tous les moyens qui étaient en leur pouvoir pour préparer l'opinion publique en faveur de l'éducation *par l'Etat*, aux dépens du trésor public.

“ Notre seconde œuvre, liée de très près à celle-ci, fut la formation de ce qui est connu sous le nom de *Workingmen's Party*...

“ Notre projet, en formant ce parti, était de nous emparer du pouvoir politique de l'Etat aussi bien que d'en user pour établir notre système d'écoles. Nous espérions, en unissant notre cause au sentiment ultra-démocratique du pays (sentiment qui avait depuis Jefferson et Tom Payne un caractère anti-chrétien assez accentué), en nous présentant comme les champions intrépides et intransigeants de l'égalité, en affectant un grand amour pour le peuple et une profonde sympathie pour le travailleur, que nous représentions comme trompé et opprimé par son patron ; en dénonçant tous les propriétaires comme des aristocrates, et en laissant autant que possible à l'arrière plan les points les plus impopulaires de notre programme, enrôler la plus grande partie des américains sous la bannière du *Workingmen's Party*. Nul doute que, si nous pouvions un jour élever ce parti au pouvoir, nous ne puissions nous en servir pour obtenir l'adoption de notre système d'éducation.”

La citation est longue. Elle était nécessaire. L'auteur a fait partie de ces associations ; il en a été l'un des agents. Il a fini par s'en lasser, mais il a connu leurs plans, leurs motifs, et leurs fins. Il nous les révèle avec toute la compétence et l'autorité du témoin oculaire. Il nous dévoile leurs moyens, qui étaient la dissimulation, le préjugé, l'appel aux passions, aux ignobles appétits de la bête humaine. Leur but, c'était d'émanciper l'homme, de le soustraire au soi-disant esclavage de la croyance en Dieu, de le précipiter dans le communisme et dans l'immoralité.

Trois institutions fondamentales, essentielles à toute paix, à tout bonheur, à la stabilité sociale, devaient disparaître : la religion, le mariage ou la famille, et la propriété. Pour cela il fallait à ces novateurs une refonte de la société existante, il leur fallait la jeunesse, il leur fallait des écoles selon leur corruption.

Voilà la fange d'où sont sorties les écoles publiques des Etats-Unis, voilà quels vils espoirs elles faisaient naître dans le cœur de ceux qui les appelaient de tous leurs vœux. Ce serait assez pour les marquer du sceau de la réprobation unanime des honnêtes gens. Nous allons néanmoins faire passer devant les yeux du lecteur les jugements adverses que leurs résultats ont provoqués au sein même de la nation américaine. On verra clairement que Frances Wright et ses complices avaient bien raison de compter sur l'action dissolvante de cette moderne institution.

\* \* \*

Le premier régime—l'école congrégationnelle—a donné aux Etats-Unis les fortes générations qui ont préparé d'abord et conquis ensuite l'indépendance ; il leur a donné les grands hommes qui ornent le frontispice de leur histoire : les Washington, les Adams, les Jefferson, les Carroll, les Madison, les Monroe, les Quincy, les Calhoun, les Clay, les Jackson, les Lee, etc. C'est l'époque de leur formation, celle d'où est sorti leur merveilleux développement.

La nation est aujourd'hui plus nombreuse ; elle fait grande figure dans le monde ; son territoire s'est agrandi ; son capital est énorme. Mais le corps social ne vaut pas celui des anciens jours : cinquante années d'écoles publiques ont suffi pour le gangrener, et pour arracher un cri d'alarme à ceux qui mettent l'avenir de leur pays au dessus de leurs susceptibilités nationales.

Mais il ne s'agit plus ici d'affirmer seulement, ni même d'argumenter. Il faut des faits, des preuves. Nous nous sommes livrés à cette enquête. Il serait trop long de citer tous les témoignages que nous avons pu recueillir sans grand effort. Nous en rapporterons suffisamment pour convaincre tout lecteur non prévenu. C'est monotone, mais instructif.

Le grand journal de New-York, le *Herald*, dans son numéro du 20 octobre 1871, parlait ainsi d'une enquête faite par le célèbre professeur Agassiz :

“ Il y a peu de mois, le professeur Agassiz, dont le mérite scientifique est connu de tous, a voulu faire une investigation personnelle sur cette matière, et ce qu'il a vu l'a rempli d'épouvante... Il a parcouru les antres de la débauche, les uns publics, les autres privés, répandus dans tous les coins de la cité. (Boston)... Il a conversé librement avec ces malheureuses victimes du vice ; il a su les causes qui les avaient conduites à leur perte. A sa grande surprise, la majeure partie de ces “*colombes souillées*” attribuaient leur chute à l'influence qu'elles avaient subie dans les écoles publiques... Dans le plus grand nombre des écoles, les livres et les gravures les plus obscènes circulent parmi les enfants des deux sexes... Ce mal ne se confine pas à Boston seulement, il s'étend aux autres cités et dans les campagnes. La seconde ville du Massachusetts fut frappée d'épouvante en découvrant,—de longues années ne se sont pas encore écoulées depuis,—qu'une des écoles de la cité était un théâtre de libertinage...”

Les tristesses de ce témoignage nous engagent à passer vite. Nous désirons toutefois en signaler l'une des particularités ; on la retrouvera d'ailleurs dans plusieurs autres : il ne se borne point à l'attestation d'un fait isolé, il est plus ample ; il nous peint la condition générale des écoles. "*Ce mal, dit-il, ne se confine pas à Boston, il s'étend aux autres cités, et dans les campagnes.*"

Le 31 janvier 1872, un journal de Californie, l'*Alta California*, disait, dans un article de fond :

"S'il faut juger de ce système par les fruits que nous apercevons, nous devons déclarer qu'il est non seulement lamentable, mais un désastreux fiasco. (*a most disastrous failure*)."

En 1880, un certain nombre de femmes du Massachusetts s'organisèrent en comité pour visiter cet état et faire une enquête sur la condition morale des écoles publiques. A la suite de cette investigation, le *New-York Christian Union* constatait que les instituteurs se plaignaient presque universellement "*des habitudes de mensonge, de vol, de blasphème et d'impudicité, qui se remarquaient chez les élèves.*" Le même journal ajoute que cet état de choses n'est pas particulier au Massachusetts.

Le *San-Mateo County Journal*, (Cal.) du 31 février 1881, disait :

"Le système actuel des écoles publiques et son administration ne prédisposent pas la jeunesse à la saine moralité ni aux bonnes habitudes. Il y a, il doit y avoir une erreur radicale dans le plan et dans la manière d'élever la jeunesse. Les résultats le démontrent. Cette calamité *n'est pas légère ni locale ; elle est profonde, immense.* Par tout le pays nous entendons les mêmes cris : Que vont devenir nos enfants ? Que ferons-nous de nos fils ? *Ils sont vicieux, paresseux, méchants, vagabonds, criminels...* Il y a une cause à tout cela. Elle git principalement dans ce fait que les parents abandonnent complètement leurs enfants, à la période la plus critique de la vie de ceux-ci, aux mains des instituteurs pendant l'année entière, et durant au moins la moitié de chaque jour."

Un maître expérimenté de la ville de Memphis fut un jour appelé à dire son sentiment. Il le fit en ces termes—son témoignage est rapporté par un journal de la localité :

"Avec le système actuel des écoles publiques, un grand nombre de jeunes garçons deviennent des *fruits secs*, et bien des jeunes filles, *des prostituées.*"

Le *Sprinfleld Republican* s'écriait à son tour, après avoir déploré la décadence morale de la Nouvelle-Angleterre :

"Les cours de justice et le sergent de police n'y suffisent pas ; ce qu'il faudrait, ce seraient le maître d'école et le pasteur étroitement

“unis et fixés pour la vie dans la localité, lui donnant par le fait la cohésion morale.”

Dans le *Popular Science Monthly*, livraison de mars 1871, M. H. Wilson dit :

“ De tous les scions de la liberté américaine, notre système d'éducation est le favori, et, comme de coutume, le plus gâté... Tout amère qu'elle peut être, la conclusion inévitable est celle-ci : le développement de notre système actuel d'éducation porte avec lui la destruction de l'individualité, et cette destruction signifie la stagnation politique, intellectuelle et sociale.”

Dans le *Journal of Education* du 17 mars 1881, M. Hazen, un protestant, écrit :

“ L'aspect moral de nos écoles est plus navrant... Ce n'est plus une question de Bible à garder ou à exclure, d'influence catholique ou protestante, mais bien plutôt de tendances si positivement immorales qu'elles font des écoles publiques un danger pour la famille, pour l'Etat et pour la nation.”

Écoutons maintenant la voix du rév. John Doane, parlant à l'assemblée des ministres tenue à Cleveland, Ohio, en juin 1888 :

“ Je crois que l'immoralité et l'ivrognerie commencent fréquemment avec ce dieu américain : l'école publique.”

Le *Monde*, de Montréal, à la date du 29 du mois d'août 1893, contenait ces lignes :

“ Le *Methodist*, de Boston, dit que la moitié des filles protestantes qui sont placées dans les couvents catholiques, sont envoyées là comme un protêt contre les notions relâchées et les pratiques pernicieuses des filles de la société américaine.” “ Que ce soit intentionnellement ou non, continue le *Monde*, le *Methodist* a payé là un beau tribut d'éloges à l'influence morale des couvents catholiques sur leurs élèves,” et a décerné, aurait pu ajouter la feuille que nous citons, un certificat non équivoque d'immoralité aux écoles publiques.

Le rév. Thomas Green, alors pasteur de l'église de St-Andrews, dans Chicago, disait au mois de novembre 1886, “ qu'il y a un grand mal dans les écoles publiques telles que dirigées. Son avis est que la sécularisation des écoles est en grande mesure responsable des maux croissants dont le monde des affaires et le monde social sont affligés. Sans la Bible, sans le Christ, sans la religion, presque sans morale, elles ne peuvent qu'engendrer l'athéisme et la méchanceté.” Il concluait à l'établissement d'écoles paroissiales pour faire contrepoids dans une certaine mesure à la funeste influence des écoles publiques.

Les écoles publiques *engendrent l'athéisme*, vient de nous dire le pasteur de St-Andrews.

C'est un point contesté par ceux qui voudraient mettre d'accord leurs sympathies pour les écoles publiques, et leur respect—plus extérieur que réel, et dans tous les cas peu éclairé—de la divinité.

Il est entendu qu'ici nous n'argumentons pas. Nous faisons une enquête, nous faisons comparaître des témoins. Ceux-ci ne manquent point, même quand il faut démontrer les tendances athées de l'école publique aux Etats-Unis.

“ Ces écoles sont des *pépinières d'infidélité (hot beds of infidelity)*,” déclarait, il y a quelques années, l'éditeur du *New-York Methodist*.

Au commencement de l'année 1889, le *Boston Pilot* disait :

“ Soyons justes et honnêtes... Il est un fait notoire que nous devrions toujours avoir présent à l'esprit : c'est que des milliers d'enfants des deux sexes, nés de parents protestants et d'origine américaine, ne reçoivent aujourd'hui, dans ce pays, aucune *éducation morale et religieuse*.”

Le Dr. Shearer, président du collège Dawson dans la Caroline du Nord, déclarait en décembre 1889, que le caractère non confessionnel (*non sectarian*) des écoles nuisait à l'éducation religieuse de la jeunesse presbytérienne. Il recommandait fortement l'établissement d'écoles entretenues par l'Eglise pour cette jeunesse.

Ces lamentations du Dr. Shearer ne sont que l'écho des synodes presbytériens. Nous citerons entr'autres l'action du synode de Californie, où l'on adopta, en 1881, la conclusion d'un rapport du comité sur l'éducation, présenté par le rév. Dr. Scott, et recommandant l'ouverture d'écoles confessionnelles.

Le *North-West Review* (Winnipeg) du 24 février 1892, portait à la connaissance de ses lecteurs l'opinion du président Elliott, de l'université Harvard :

“ Ces dernières (les écoles publiques), disait-il récemment, ont été conduites de force à la sécularisation. On les a affichées comme des écoles d'où la religion est bannie...”

La statistique établit qu'il n'y a pas moins de vingt millions d'individus aux Etats-Unis qui ne sont pas baptisés. C'est bien près du tiers de la population totale. Une telle proportion d'athées ne serait point possible si l'on ne tuait pas dans l'homme, dès son enfance, à son passage à l'école, la notion de ses devoirs envers Dieu.

Immorales, athées, telles sont donc les écoles publiques des Etats Unis.

Ce système donne-t-il au moins, en compensation, une instruction plus solide, plus vaste ?

Sous ce rapport encore, nos voisins ont autant à s'humilier qu'à s'exalter.

En 1862, le surintendant de l'Instruction publique de l'Etat de New-York signalait chez les instituteurs un tel défaut de connaissances propres à leur état que c'en était devenu une source d'embarras.

L'on a vu plus haut que, d'après l'*Alta California*, le système des écoles publiques était un *désastreux fiasco*. Ces termes sont généraux et doivent s'appliquer aussi bien à l'Instruction qu'à l'éducation.

En 1873, M. Charles Francis Adams, jr., dans une conférence sur les écoles de Quincy, disait, en parlant des examens :

"... En d'autres termes, on vit qu'après huit années d'écoles, les enfants, en général, ne pouvaient *ni écrire* avec facilité, *ni lire* couramment.

En 1877, l'un des membres du Bureau d'éducation de la ville de Cleveland, Ohio, M. Geo. A. Groot, se plaignait du système d'enseignement. "Il y a dans le développement des écoles un véritable "trompe-l'œil" disait-il.

M. Walton, également un officier du Bureau d'éducation de l'Etat du Massachusetts, fit un jour un rapport sur les écoles du comté de Norfolk. Le *Chicago Times* analysait ainsi ce rapport :

"Les examens furent d'une nature excessivement simple et pratique...elles avaient pour objet de savoir si, dans les écoles communes, les enfants apprenaient à lire, à écrire et à calculer. Dans quelques villes, les résultats furent excellents...mais dans un grand nombre d'autres localités, il est évident, d'après le rapport de M. Waldon, que des enfants de 14 ans ne savaient *ni lire, ni écrire, ni calculer*... Appelés à écrire quelques courtes lettres, et à donner la solution de problèmes arithmétiques des plus simples, ils faillirent entièrement... Sur 1122 élèves, 859 épelèrent incorrectement l'adverbe "too."

M. Ezra Carr, autrefois le surintendant des écoles de la Californie, cite, dans son rapport de 1878-79, en les approuvant, ces paroles de l'*Atlantic Monthly* :

"Deux choses sont surtout remarquables dans notre éducation populaire : elle tend généralement à étouffer le goût de la littérature et le sentiment de la valeur de l'histoire pour les modernes. C'est un sérieux défaut. Son résultat le plus caractéristique et le plus général est néanmoins le dégoût pour le travail manuel."

Le correspondant de Boston du *San Francisco Call*, écrivait à ce journal, en 1877 :

“ Un grand nombre d'hommes immiscés au fonctionnement des écoles publiques en sont venus à la conclusion que le système, dans cette cité, est un échec complet..”

D'après M. Richard Grant White, il a été officiellement constaté en 1875, que l'examen des candidats pour l'admission à l'école militaire de West-Point, durant les 25 années précédentes, avait accusé une décadence continue, progressive et marquée, sous le rapport des connaissances élémentaires.

En 1880, le rev. Dr McLean, de l'église congrégationnelle, di-ait :

“ Il y a, dans tous les Etats, un nombre considérable et toujours croissant de populations qui sont mécontentes de notre système scolaire actuel.”

Ce témoignage, comme d'autres que nous inscrivons, n'offre rien d'absolument précis. Il n'en a pas moins de valeur. Ces opinions atteignent le système dans tous ses détails, elles attestent un sentiment général de dégoût chez les populations indiquées. C'est le malaise, le mécontentement : la forme la plus usuelle de la désapprobation.

En 1881, le *Journal of Education*, de Boston, écrivait :

“ Dans beaucoup de nos grandes et petites cités, la fâcheuse conviction que les écoles publiques ne donnent point pour l'argent qu'on y dépense, et ne sont pas à la hauteur de nos espérances, commence à gagner les populations.”

M. Z. Montgomery, autrefois d'Oakland, en Californie, et pendant un temps l'un des hauts fonctionnaires du département de la justice à Washington, a mené, il y a quelques années, une vigoureuse campagne contre les écoles publiques de son pays. Il est catholique, mais il a reçu de nombreuses adhésions de la part des protestants. Le rev. W. D. Blackwell, de Trenton, New-Jersey, lui écrivit un jour :

“ Je suis presbytérien, mais en parfait accord avec vous sur cette question des écoles.”

Un descendant du fondateur de l'indépendance américaine, portant lui-même le nom de George Washington, lui écrivit également : “ Je suis autant que vous hostile à ce système.”

Le *Daily Examiner*, de San-Francisco, disait, en février 1882, dans un article de fond sur l'éducation :

“ L'une des questions les plus sérieuses qui s'offre à notre considération dans cette étude, c'est la valeur de notre système d'écoles publiques : les conclusions auxquelles un observateur impartial et intelligent est obligé d'en arriver, sont loin de reconnaître la sagesse et l'efficacité de l'organisation scolaire maintenue par le public.”

Le *Public Press*, de l'Indiana, écrivait en 1882 :

“ Nos commissaires étaient si honteux du progrès de nos écoles publiques, qu'ils ont hésité longtemps à tenir une séance solennelle.”

Le Dr. Boyce, dans son ouvrage : *Deterioration and Race Education*, dit :

“ Notre présent système scolaire tue chez l'enfant toute inclination qu'il peut avoir pour le labeur physique ; il remplit le pays de chercheurs de places, et les classes laborieuses sentent que les enfants qui sont appelés à les remplacer ne reçoivent aucun profit de pareilles écoles.”

Voici un autre témoignage du même genre, c'est le chef des agents de la sûreté, à San Francisco, qui dénonce les écoles publiques au cours d'une enquête tenue en juillet 1881 dans la grande cité :

“ Son éducation fait de la jeunesse américaine une ennemie du pic, de la bêche, et de la brouette.”

Il y a, dans les paroles du Dr Boyce et du chef de la sûreté de San Francisco, une profonde leçon pour les partisans de l'instruction à outrance, sans discrétion, sans égard pour la condition des familles, pour la nature et les besoins d'un pays. C'est cette instruction indigeste, mal avisée, qui fait les demi-savants, les esprits forts, les chercheurs de places, et qui fait affluer vers les villes, où ils finissent par être une plaie pour la société, tant d'honnêtes et robustes jeunes hommes à qui Dieu semblait avoir assigné pour leur lot ici bas le salutaire travail des champs, l'éclat de la plaine ensoleillée, l'ombre rafraîchissante des grands arbres de la forêt, avec les trilles joyeuses des oiseaux pour récréation, et la vraie liberté des travailleurs du sol pour soulager les lassitudes quotidiennes.

Fermons la parenthèse, et reprenons notre enquête.

La mauvaise éducation domestique des Américains est proverbiale. La cause en remonte en grande partie aux écoles publiques. Nous avons sur ce point, comme sur tous les autres, l'aveu de nos voisins eux-mêmes.

Au mois de septembre 1889, l'*Evening Post*, de New-York, reprochait amèrement aux écoles de son pays de ne rien faire pour inculquer la politesse à la jeunesse :

“ Le résultat, dit-il, c'est que nous avons probablement les enfants les plus mal élevés du monde civilisé.”

L'ennemi le plus acharné des institutions américaines n'oserait pas se permettre une telle sévérité. Pourtant, elle a été dépassée dans une excellente et sérieuse étude publiée par la *North American Review*, en 1880, et dont l'auteur est M. Richard Grant White.

La valeur de ce publiciste américain est universellement connue. Nous ne pouvons donner ici qu'une partie des conclusions de son travail. Ces extraits seront néanmoins suffisants pour étonner et convaincre.

“ Selon les témoignages *les plus indépendants* et *les plus compétents*,  
 “ témoignages *venant de partout*, la masse des élèves de ces écoles  
 “ publiques est incapable de lire d'une manière intelligente,  
 “ d'épeler correctement, d'écrire lisiblement, de tracer d'une façon  
 “ compréhensible la géographie de leur propre pays, ou de faire  
 “ quoi que ce soit de ce que l'on peut raisonnablement attendre  
 “ d'un enfant auquel une éducation convenable a été donnée... Il  
 “ n'est pas nécessaire de dire que beaucoup de ces élèves connais-  
 “ sent leurs matières, mais le nombre de ceux-ci, quoique considé-  
 “ rable par lui-même, est bien petit proportionnellement aux  
 “ millions d'enfants qui reçoivent leur éducation dans les écoles  
 “ publiques... Les témoignages qui attestent cette étonnante et  
 “ déplorable condition de la masse des élèves de nos écoles publi-  
 “ ques sont si variés, si désintéressés, et convergent d'endroits si  
 “ multiples, qu'ils doivent être vrais ; ils ne peuvent être dédai-  
 “ gnés. Cette condition est attestée par les citoyens ordinaires,  
 “ par les fonctionnaires des districts scolaires, par les instituteurs  
 “ eux-mêmes. Ces témoignages arrivent de toutes les parties du  
 “ pays... Est-il besoin de dire que nous n'avons marché qu'à la  
 “ décadence ? C'est une vérité manifeste pour tout homme sérieux  
 “ qui a plus de trente ans. Nos grandes cités sont encombrées de  
 “ jeunes gens oisifs et vicieux qui n'ont aucun moyen d'existence  
 “ connu. Nos campagnes sont infestées de vagabonds, race dange-  
 “ reuse, inconnue de nos pères. La corruption de nos corps  
 “ législatifs est si grande, si profonde et si notoire, que les grandes  
 “ compagnies et les spéculateurs financiers sont sûrs d'obtenir à  
 “ prix d'argent toutes les lois favorables à leurs intérêts.

“ La corruption électorale est pratiquée effrontément. Le carac-  
 “ tère de notre magistrature s'est dégradé. La malhonnêteté dans  
 “ les affaires est devenue si commune qu'on ne peut y penser sans  
 “ rougir. La politique devient un commerce où le succès est de  
 “ plus en plus aux hommes médiocres, exerçant la ruse, pratiquant  
 “ les bassesses. Le crime et le vice se sont développés, d'année en  
 “ année, presque dans la même proportion que notre système  
 “ d'écoles publiques. Ce système, loin d'élever le niveau moral de  
 “ la multitude, a produit une catégorie d'êtres hybrides, déclassés,  
 “ impropres au commerce comme aux charges professionnelles,  
 “ aussi incapables d'être agriculteurs ou artisans que peu disposés

à le devenir ; de sorte que nos travaux sont faits de plus en plus par des immigrants étrangers, tandis que nos nationaux, grâce à l'enseignement de nos écoles, sont réduits à gagner leur vie au moyen d'industries plus ou moins malhonnêtes, et en cas d'insuccès, en mendiant quelque misérable place. Le respect filial et l'amour paternel se sont affaiblis. Quant à la modestie de nos jeunes gens, et même des jeunes femmes, il n'en reste point de trace ; l'on ne rougit même plus de cette perte. Voilà notre situation après un demi-siècle d'expérience de notre système d'enseignement, lequel était prôné comme une panacée capable de guérir nos infirmités sociales et politiques."

M. White continue son étude en établissant, par des statistiques, que les Etats où le chiffre de la criminalité est plus élevé sont ceux où le régime des écoles publiques a été le plus longtemps en vigueur.

Il termine en s'insurgeant contre les prétentions de l'Etat voulant forcer les parents à envoyer leurs enfants dans des écoles qui, après cinquante ans d'essai, ont produit la décadence des mœurs, la prodigalité, l'oubli des bienséances, l'affaiblissement de tout ce qui fait le bon citoyen, et le dépérissement des connaissances utiles."

Chaque ligne serait à souligner dans cette étude. C'est plus que le diagnostic du corps social américain ; c'est la satire la plus impitoyable et la plus sentie qu'il soit possible de faire de l'engouement d'un peuple pour une institution qui le précipite vers une décadence prématurée. Il n'est pas étonnant que M. Elliott, le distingué président de l'université Harvard, jetant, lui aussi, un regard sur ce qui l'entoure, et se rendant compte des droits naturels des parents aussi bien que de l'influence bienfaisante exercée par les écoles confessionnelles, se soit déclaré, au commencement de l'année 1892, favorable à la subvention par l'Etat de ces dernières écoles.

Cette étude est encore le couronnement de cet édifice de preuves qu'il était utile d'élever et dont les pierres ont été extraites un peu partout dans l'Union Américaine, au centre et aux extrémités, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest. De propos délibéré, nous avons exclu tout ce qui pouvait être catholique ou étranger : autrement, on nous aurait accusé d'exagération.

Toutes les voix que nous avons entendues sont donc protestantes et américaines. Sait-on suffisamment au Canada, qu'il existe au sud de nos frontières un tel concert d'imprécations contre un système d'écoles que l'on veut nous imposer, au mépris de la constitution et du droit naturels de parents ?

Que serait-ce si nous invoquions le témoignage des étrangers et des catholiques ?

Sans nous départir de la réserve que nous nous sommes volontairement imposée à cet égard, nous citerons pourtant l'opinion du Cardinal Gibbons. Deux ou trois raisons nous y engagent.

Le cardinal Gibbons est un américanissime. Ce n'est pas lui qui condamnerait sans motifs son pays ou ses institutions. Au surplus, il semble que l'on ait voulu récemment, dans certains quartiers, réhabiliter l'idole américaine—l'école publique—et l'on a, fort indiscrètement, croyons-nous, tenté d'accréditer l'éminent prélat comme le chef de ce mouvement.

Voici donc son opinion

La nation américaine est assaillie de trois grands maux, selon Son Eminence. “ Le second de ces maux, dit-il, qui portera malheur à notre pays et met en danger la stabilité du gouvernement, est notre système incomplet et vicieux des écoles publiques.”

C'est aussi nettement que sobrement formulé.

Ajoutons que les synodes des épiscopaliens, des presbytériens, des méthodistes et des congrégationalistes, réclament le retour aux écoles confessionnelles.

La *National Christian Association*, dont les adhérents se recrutent dans les rangs de quinze sectes et au delà, protestait ainsi, en 1880, contre le système des écoles neutres : “ Cultiver l'intelligence sans améliorer le caractère moral, c'est faire uniquement des hommes rusés. La Bible doit donc être toujours associée aux livres de science et d'éducation dans toutes nos institutions.”

Est-ce à dire que chaque élève, chaque instituteur, chaque école, soient dans les conditions déplorables signalées dans ces pages. Dieu nous garde d'être injuste et de ne savoir point faire les réserves nécessaires. On trouve des perles jusque dans la boue.

Il n'en reste pas moins établi, pour tirer nos conclusions :

1° Que le système des écoles publiques aux États-Unis n'est plus d'accord avec les traditions des premiers âges de la république.

2° Que ce système conduit à la corruption des mœurs et à l'infidélité.

3° Qu'il n'a point l'assentiment du peuple entier.

4° Que le temps, loin d'en avoir consacré la supériorité, a même, au contraire, développé chez nos voisins, dans le court espace d'un demi siècle, une condition sociale alarmante aux yeux de leurs publicistes et de leurs sommités intellectuelles; condition dont il convient de relever, en un coup de crayon rapide, les traits saillants. On verra quelle frappante ressemblance elle offre avec celle

que rêvaient les initiateurs du mouvement, et que nous a révélée Brownson. Ainsi, d'une autre part, se trouvera démontrée l'exactitude de l'opinion si communément exprimée, que le corps social aux Etats-Unis ne vaut pas, à la fin de ce siècle, celui des anciens jours.

On voulait la destruction de la famille : la stérilité systématique des mariages n'est-elle point un grand pas dans cette voie ?

On voulait la communauté des femmes : le divorce, si lestement obtenu par toute l'Union, est-il autre chose ?

On voulait enlever l'enfant aux parents : non-seulement les étrangers, mais les Américains eux-mêmes sont frappés de la précocité des enfants et de leur peu de respect pour les parents, de leurs idées d'émancipation prématurée, fruit de la théorie des *droits de l'homme* appliquée aux méthodes d'éducation. " C'est une opinion générale parmi notre jeunesse, et qui est même devenue commune parmi les parents, dit M. E. Seaman cité par M. Claudio Jannet, que les enfants et les jeunes filles à partir de treize ans, doivent être libres de suivre leurs propres inclinations sans être soumis plus longtemps à la direction et à la surveillance des parents." " Ce précoce esprit d'indépendance est...une plaie." dit un touriste anglais, M. Fraser.

On voulait enlever aux âmes toute aspiration vers la vie future : la fureur des jouissances matérielles n'est en aucun lieu plus effrénée et plus exclusive qu'aux Etats-Unis.

La propriété privée devait disparaître : la corruption notoire des corps publics, la malhonnêteté si commune dans les affaires (on ne peut y penser sans rougir, dit M. Richard Grant White), l'agiotage, les théories socialistes qui ont, sous des noms divers, leurs chefs et leurs groupements, voilà autant d'indices de l'affaiblissement du respect légitime dû au mien et au tien.

La religion elle-même devait sombrer : la nation est au tiers infidèle et la majorité fait la guerre à Dieu dans les écoles. C'est vraiment être optimiste que de prendre pour la manifestation d'un réel esprit religieux le déisme qui s'affirme une fois l'an dans les proclamations du Président fixant un jour d'actions de grâce : fête civile, occasion d'amusements profanes, avec absence presque totale d'exercices religieux ; formalisme traditionnel plutôt qu'un état d'âme, exploité par les politiciens et le général Boum-Boum.

Saint-Boniface, Man., février 1894.

T. A. BERNIER.

## LE CALVAIRE <sup>(1)</sup>

---

**L**a neuvième heure du jour va bientôt s'inscrire au cadran de Jérusalem. Les rues de la grande ville, tumultueuses ce matin, sont maintenant presque désertes : ses habitants ont gagné leurs demeures en toute hâte à la vue des signes prodigieux qui se succèdent. Le soleil, radieux avant midi, s'est tout-à-coup voilé d'une façon lugubre on croirait à une éclipse, et cependant c'est la veille de la Pâque où la lune est dans toute la splendeur de son opposition avec l'astre du jour. Aussi, les savants de la Synagogue ne s'y trompent pas : l'évènement est extraordinaire, merveilleux ! A ce prodige en succèdent plusieurs autres : de lourds nuages se sont amoncélés dans les airs, venant de l'Orient et du Couchant, du Midi et du Septentrion. Ils semblent s'être concertés pour une rencontre sur les monts de Sion, de Moriah et d'Acra, d'où ils se sont étendus sur les vallées avoisinantes, changeant le jour en nuit, nuit pleine d'horreur et de mystère qui allume une fièvre algide aux veines des malheureux que ronge le remords.

Cependant, un rayon lumineux empêche seul de confondre cette obscurité avec les ombres d'une nuit où couve la tempête ; ce rayon, perçant les nuages, n'éclaire qu'un point de l'espace, au sommet du mont des exécutions, où tous les malfaiteurs insignes vont expier leurs crimes par le supplice affreux de la croix. Là sont trois gibets plantés dans le roc, auxquels sont clouées autant de victimes. Celle du milieu est en pleine lumière, les deux autres se voient dans la pénombre.

\* \* \*

A l'horizon, là-bas, vers le pays des Iduméens, deux autres rayons, comme d'un feu sombre, attirent les regards de l'observateur attentif : on croirait voir les prunelles ardentes d'un monstre couché sur

(1) Petit poème en prose que l'auteur offre à celui de ses compatriotes qui se sentirait de la veine pour le traduire en beaux vers français, en le complétant selon son inspiration, parce qu'il n'est en réalité qu'un canevas. Qu'il ne craigne pas de donner un soufflet à Boileau, qui a prétendu sottement que les sujets religieux sont impropres à l'inspiration poétique. Ce qui prouve son erreur, c'est le fait que le plus poétique des livres est certainement la Bible. Il n'y a que ceux qui ne savent pas la lire pour le nier.—Une invocation préliminaire à la Mère des douleurs la priant de bénir ses chants, serait bien à sa place.—P. P.

le sommet d'une haute montagne qu'enveloppe le brouillard, surveillant avec anxiété la fin du drame qui s'accomplit. En effet, c'est Satan lui-même, l'ancien serpent de l'Eden, qui cherche à pénétrer un mystère insondable. Pourtant sa vaste intelligence a depuis longtemps pris tous les moyens en son pouvoir pour surprendre l'énigme ; mais en vain. Celui qui s'éteint sur le gibet du milieu, que les ombres respectent, que le ciel semble protéger malgré le supplice infâme et terrifiant auquel il l'a abandonné, quel est-il ?

Au moment où Satan se pose, pour la centième fois, cette question redoutable, le divin Crucifié rompt le silence et, d'une voix sonore, il s'écrie : "*Eli, Eli, lamma sabacthani ?*" (Matt. xxvii, 46.—Ps. xxi.). Un frémissement inconnu s'empare du Monstre infernal : il connaît parfaitement cette parole de l'Écriture ; il sait que le roi prophète l'a mise dans la bouche du Christ : "Serait-il possible, pense-t-il, que ce fût là le Fils de la Femme ?.....que cette femme, là sous mes yeux, au pied du gibet, toujours debout quoique plongée dans une douleur que ses traits révèlent, soit bien cette Femme, ce grand prodige montré aux anges à l'aurore même de la création des mondes. (Apoc. xii), cette Femme exécrée qui a été la cause occasionnelle de mon malheur pour l'éternité ?.....Non, ce n'est pas possible....Dieu n'a pu, sans déchoir, s'abaisser jusque là !..... Non, l'homme est trop vil pour que Dieu se charge de ses iniquités et les expie de la sorte !.....Il ne m'a pas pardonné, à moi qui ai été témoin de la naissance de l'aurore, à moi qui ai vu à mes pieds toutes les intelligences célestes, à moi qui ai pu approfondir tous les secrets de cet univers !.....Et il se serait fait victime pour ce peu de boue qu'on appelle l'homme !.....Impossible !.....impossible !.....Comment ?.....ce supplicié, objet d'horreur et du mépris universel, serait le Créateur des mondes !.....et c'est pour des ingrats tels que ces infâmes juifs, tels que les païens, maîtres et esclaves, tels que les barbares habitants des forêts, qu'il se serait réduit en cet état ?.....Impossible, encore une fois ! impossible !

"Et pourtant les oracles ont dit de quelqu'un : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.....Ils se sont distribués mes vêtements et ont tiré ma robe au sort.....* Tout cela vient de s'accomplir sous mes yeux.....et, cependant, quel est-il cet homme si courageux, si patient que pas une plainte n'est sortie de sa bouche, malgré tous les mauvais traitements qu'a pu inventer contre lui la rage allumée par moi au cœur de ses ennemis !.....Tant de vertu n'est pas d'un homme ordinaire !.....Quel est-il donc ?.....quel est-il ?.....Cruelle incertitude !.....Toute ma science est impuissante devant ce problème !.....O rage !.....Faut-il donc que mon ennemi se joue ainsi de mes lumières !

" Oh ! je crois maintenant entrevoir le mystère : c'est par un tel  
 " sacrifice de lui-même qu'il prétend se faire aimer des hommes...  
 " se faire adorer par eux !..... Oh ! alors, c'est la guerre plus impla-  
 " cable que jamais !..... Ta croix, Jésus de Nazareth, n'abattra pas  
 " mes autels ; l'infamie de ton supplice sera un obstacle insurmon-  
 " table à ta domination. Non, je le jure par l'Enfer, je n'abandon-  
 " nerai pas la lutte, ce serait m'avouer vaincu. Mille enfers, plutôt  
 " qu'une telle lâcheté ! ... A moi toutes les milices infernales ! A  
 " moi toutes les séductions des plaisirs mondains ! A moi, s'il le  
 " faut, le fer et le feu, les tortures les plus raffinées, pour empêcher  
 " mon ennemi de régner sur le genre humain !... Tous ces moyens  
 " ne sont-ils pas infaillibles pour retenir sous mon joug les faibles  
 " enfants d'Adam ?

" Eh ! que peut-il m'arriver de fâcheux pour avoir fait persécuter  
 " ce juste ? Tous les fils d'Adam ne sont-ils pas mes esclaves ? Le  
 " père s'est livré à moi, je suis donc le maître, le prince de tous ses  
 " enfants, et celui-ci n'est pas plus exempt que les autres...

" Cependant, s'il était vraiment le Fils de Dieu, né de la femme  
 " sans contracter de souillure... hypothèse qui semble insoutenable...  
 " il est bien vrai que j'aurais exercé contre lui un pouvoir usurpé !  
 " Et alors, ce serait justice que je perdisse mes droits sur les autres,  
 " devenus ses frères par adoption... Malédiction ! Non, ce n'est pas  
 " possible !... La bonté de Dieu ne peut aller jusque là !... Que dis-je ?  
 " ...sa bonté !... Mais puis-je l'admettre sans me déshonorer, sans  
 " m'avilir ? Non, non ! jamais !... Mieux vaut régner au fond de la  
 " Géhenne, plutôt que de subir la honte d'une soumission dégradante,  
 " plutôt que d'abdiquer les droits de ma raison !...

" Et d'ailleurs, est-ce que la lumière éternelle, la pureté même...  
 " ce sont les titres que se donne mon ennemi... pourrait s'être faite  
 " homme, s'enfermant dans le sein d'une fille d'Eve, prenant un  
 " corps de la chair de cette femme que j'ai avilie, dégradée, souillée  
 " dans la fange de toutes les iniquités ? Toutes les femmes sorties  
 " de ces immondices ne sont-elles pas les esclaves de l'homme qui,  
 " par mes soins, n'a d'autres penchants qu'à se vautrer dans les  
 " excès les plus monstrueux ? Et ce serait de cette corruption qu'au-  
 " rait pu se former un Homme-Dieu ?... Non, non !... ma raison se  
 " révolte à cette pensée ! Celui qui s'appelle le Dieu trois fois Saint  
 " ne le peut pas ! Qu'il vante sa puissance infinie, je le défie, moi  
 " Lucifer, d'opérer cette contradiction, sans déchoir de la Sainteté !  
 " Et dire que j'ai tout fait, pendant quarante siècles, pour avilir  
 " la femme, afin de faire avorter le plan de mon ennemi, plan à moi  
 " signifié dans l'Eden, alors même que je me félicitais de mon

" triomphe... je croyais si bien que cette Eve si belle, qui semblait  
 " donner de la splendeur au soleil lui-même, était cette Femme dont  
 " il nous fut commandé d'adorer le Fils (*Hebr.* 1, 6)... quelle absur-  
 " dité ! moi, Lucifer, adorer un homme !..., dire que j'aurais tra-  
 " vaillé en vain jusqu'ici !,.... que toutes les ruses de mon esprit  
 " n'auraient abouti qu'à manifester la Sagesse de mon persécuteur !  
 " Vraiment, je crois rêver !

\* \* \*

A ce moment, une voix semblable à la voix des grandes eaux, se  
 fait entendre au fond de l'espace, et cette voix, qu'aucun mortel ne  
 saurait comprendre, parle ainsi aux pures intelligences :

" Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et sur la terre, et  
 " dans la profondeur des mers, et dans les espaces sans fin ! Il a fait  
 " le monde visible à l'image de l'invisible. La perle, formée au sein  
 " de la corruption, brille d'un éclat incomparable ; le diamant, plus  
 " étincelant que le cristal, prend naissance dans le sol carbonisé ; le  
 " soleil darde ses rayons à travers la fange, sans contracter aucune  
 " souillure ! O profondeur des richesses de la sagesse et de la science  
 " de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies  
 " impénétrables ! (*Rom.* 1). Il a trouvé le secret d'exercer une misé-  
 " ricorde infinie envers les pécheurs, sans blesser en rien les droits  
 " de la justice ! Gloire au Très-Haut ! Qui peut sonder ses admirables  
 " desseins?... Le néant avait osé dire à l'Être : *NON SERVIAM*— JE  
 " N'OBÉIRAI PAS : (*Jer.* II 20). Et la Sagesse a protesté contre cette  
 " révolte insensée, en se faisant l'esclave de tous ! L'Ancien des jours  
 " a accepté cette noble réparation, et le crime est pardonné au re-  
 " pentir ! Honneur, louange et gloire au Très-Haut, dans les siècles  
 " des siècles ! Amen !

Et des milliers de voix, accompagnées de sons mélodieux, sem-  
 blables à des accords tirés de harpes, de psaltérions, de hautbois et  
 de clairons, en nombre infini, se joignent à la première voix, exécu-  
 tant un hymne d'une harmonie inconnue à la terre ; et cette admi-  
 rable symphonie répète : Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux,  
 et sur la terre, et dans la profondeur des mers, et dans les espaces  
 sans fin ! Amen ! Alleluia !

Suit un profond silence, bientôt rompu par un son de voix clair,  
 sonore, parti de Golgotha, disant : *TOUT EST CONSOMMÉ*. Et la terre  
 tremble dans ses fondements, et les rochers se fendent avec un cra-  
 quement formidable ; le faisceau de lumière qui perce les nuages,  
 redouble d'intensité ; et, dans la pénombre, sont perçus des spectres  
 enveloppés de longs linéals, errant autour des suppliciés.

Et Satan témoin interdit de ces merveilles, est envahi par la défaillance. Il veut fuir, mais en vain : une force irrésistible le retient cloué à l'endroit qu'il a choisi, afin que, pour son supplice, il ne perde rien de la scène la plus tragique du grand drame humano-divin, dont le dénouement final aura pour spectateurs les générations de tous les siècles, en la vallée de Josaphat.

\* \* \*

Cependant deux ombres se dessinent dans l'obscurité ; elles semblent se diriger lentement vers le Golgotha, et leurs gestes indiquent, une conversation pleine d'intérêt :—“ Chère compagne de mon long exil, dit l'une, je n'aurai plus jamais la cruauté de t'accuser d'avoir été la cause de mes malheurs ; car, si tu m'as poussé à la désobéissance, c'est moi qui suis tout de même le grand coupable. Je devais te reprendre, je devais être ta force, ton guide, ton appui pour te remettre dans le sentier de la vérité...du devoir. Mais tes charmes m'ont rendu traître envers notre Créateur ; ils m'ont fait oublier que je lui dois tout, que toi-même es un don de sa libéralité...que tourner contre lui ses propres bienfaits pour l'outrager, constitue une ingratitude monstrueuse. Oh ! que j'ai été bien puni ! j'ai préféré partager ton malheur pour n'être pas séparé de toi, et tout me dit maintenant que, si j'eusse été fidèle à Dieu, à mon devoir, j'eusse obtenu ton pardon. Et voilà plus de trente siècles que tu souffres avec moi de ma témérité... Cependant, consolons-nous, Dieu, dans son infinie miséricorde, nous a promis un Rédempteur, et tout me fait espérer que l'heure approche. Il n'y a pas bien longtemps, tu le sais, un saint vieillard, nommé Siméon, est venu nous rejoindre dans la vallée des soupîrs, nous assurant qu'il a vu dans le temple, qu'il a touché de ses mains, couvert de ses baisers et de ses larmes Celui qu'il dit s'appeler le Désiré des nations, le plus beau des enfants des hommes, l'envoyé de Dieu pour effacer les péchés du monde...Plus récemment encore, Joseph de Nazareth n'est-il pas venu aussi, nous affirmant qu'il a élevé, nourri Celui que le Ciel a donné à la terre pour nous arracher à l'empire de Satan ; qu'il a vécu trente ans dans son intimité, et, ce qui est plus étonnant encore, n'a-t il pas juré que cet homme est le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même, incarné pour sauver sa créature coupable ?...Quel mystère !...

“ Et pendant que, tout à l'heure, je méditais ces choses, j'ai ressenti un tressaillement de tout mon être : il m'a semblé que mes os, enfouis depuis si longtemps dans les entrailles d'une montagne

" peu éloignée d'ici (1), recevaient une rosée bienfaisante qui leur  
 " redonnait la vie. C'est pourquoi j'ai éprouvé un immense désir de  
 " revoir ces lieux qui recèlent ma dépouille mortelle. En même  
 " temps j'ai remarqué cette ouverture pratiquée dans la muraille de  
 " notre prison, par laquelle nous avons pu échapper à la vigilance  
 " de nos hideux gardiens...peut-être a-t-elle été faite par la main  
 " d'un ange, dans le but charitable de satisfaire mon désir?... C'est  
 " alors que je t'ai invitée à m'accompagner...Mais, attention !...Que  
 " vois-je ?... Regarde, là-bas, ces trois hommes en croix... Vois-tu  
 " cette trainée lumineuse qui perce les ténèbres de la nuit et met  
 " en pleine lumière le crucifié du milieu ?...je m'étais trompé, il n'est  
 " pas nuit ; pareille lumière ne peut être qu'un faisceau de rayons  
 " échappés à l'astre du jour caché derrière ces nuages de si lugubre  
 " aspect !...Comme tout paraît étrange en ce jour plus sinistre qu'une  
 " nuit de tempête !...Et ce crucifié qui semble être le protégé du ciel,  
 " quel est-il ?...Vois donc comme son sang tombe, goutte à goutte,  
 " dans une crevasse du rocher entr'ouvert...et je sens que c'est cette  
 " rosée qui pénètre jusqu'à mes cendres —oui, c'est bien là le lieu  
 " de ma sépulture—et les fait tressaillir !...Ah !...ah ! mon Dieu !...  
 " il me semble que je connais cet homme, malgré ses traits défigurés  
 " par la souffrance !...Oh !...oui, c'est Lui !...c'est bien Celui qui  
 " s'est montré à nous dans le jardin de l'Eden !...C'est Celui qui porta  
 " contre Satan cette sentence mémorable...  
 " Et cette femme !...c'est sa mère, sans doute...Quelle est donc  
 " belle !...Ne serait-ce pas elle qui doit écraser la tête du Serpent ?  
 " —“ Oh ! s'écrie l'autre ombre, regarde donc là-bas, sur cette mon-  
 " tagne, ces prunelles ardentes fixées sur nous ! Ne serait-ce pas lui,  
 " le Serpent ? Lui seul a des regards semblables...qui jettent un  
 " éclat infernal ! ” —“ C'est bien cela, ma chère ; tu as deviné juste.  
 " Que se passe-t-il donc ici ?...Ah ! je comprends tout maintenant !...  
 " A genoux, ma bien-aimée ! Adorons ensemble le mystère qui s'ac-  
 " complit pour nous !... Bientôt nous allons chanter l'*alleluia* de la  
 " délivrance ! C'est Dieu lui-même qui s'est chargé d'expier mon  
 " crime ! ”

(1) Le mot Calvaire signifie Crâne, ou montagne du Crâne, et voici ce que dit  
 Cornélius à Lapide à ce sujet : “ D'après saint Jérôme, Adam a été enseveli sur  
 le Calvaire, à l'endroit même où Jésus-Christ a été crucifié. C'est de là qu'on  
 fait dériver le nom de Calvaire que porte la montagne du crucifiement, et qui  
 serait dû à la tête d'Adam enterrée en ce lieu. On donne la même raison pour  
 expliquer la coutume qu'ont les peintres de placer une tête au pied de la croix  
 de Jésus-Christ.” V. “ Les Trésors de Cornélius à Lapide,” édit. de 1876, tome  
 1<sup>er</sup>, p. 249.

\*  
\* \*

Et Lucifer, à la vue des deux ombres prosternées en adoration devant le divin Crucifié, jette un cri de rage qui ressemble au rugissement du lion blessé; et les échos du monde entier se le répètent en la grandissant. Puis il s'élançe vers le couple adorateur pour le repousser dans son empire... quand un bras puissant l'étreint et le précipite au fond de l'abîme, où l'âme de Jésus l'attend pour lui signifier l'exécution de la sentence portée au paradis terrestre.

Et dans Jérusalem, l'orgueilleuse cité, livrée tantôt à la frayeur, règne maintenant l'épouvante qu'aiguise le remords : beaucoup de ses habitants ont vu le temple chanceler comme un homme ivre ; d'autres, en plus grand nombre, qui s'étaient réfugiés dans l'enceinte de la maison de Jehovah pour calmer leur terreur, ont dû fuir, épouvantés de nouveaux prodiges : le grand voile, qui cachait le Saint des Saints à la vue des profanes, s'est tout-à-coup déchiré du haut en bas ; et des voix mystérieuses, accompagnées de cliquetis d'armes, comme d'une troupe de cavaliers invisibles bardés de fer, ont rempli les immenses nefs de leurs clameurs. Elles se disaient les unes aux autres : " Partons, sortons d'ici. Qu'y faisons-nous davantage ? " Et l'on sentait sortir cette foule que les yeux ne pouvaient pas voir ; on sentait le vide se faire dans le saint lieu ! Et tous ceux que la piété avait rassemblés dans la crainte d'événements redoutables, avaient pris la fuite et communiqué leur épouvante à toute la population. La vaste enceinte est maintenant vide ; on n'y voit plus que le corps du grand prêtre, renversé sur les dalles du sanctuaire ! Venu en ce lieu pour le sacrifice du soir, il n'a pu soutenir cet étrange concours de prodiges terrifiants. Il a laissé tomber l'encensoir encore fumant, et lui-même s'est affaissé, privé de sentiment, sur les degrés de l'autel des parfums.

P. P.

## CAUSERIE SUR CHARLES GOUNOD

---

**U**n reproche qui a été souvent fait aux musiciens, c'est de n'accorder d'attention qu'à ce qui touche leur art, de le mettre au-dessus de tout et d'apporter dans leurs dissertations un langage idéaliste ou technique compréhensible seulement pour les initiés de la musique. Ce reproche a été si fréquemment exprimé que nous n'osons commencer cette causerie sans essayer de rassurer les craintes qui pourraient s'élever dans l'esprit du lecteur à ce sujet et sans déclarer tout de suite que nous n'entendons pas faire ici de l'esthétique ni même entrer dans beaucoup de détails sur l'œuvre du grand compositeur français, mais simplement de considérer un instant la puissante figure de Charles Gounod, le plus illustre représentant de l'art lyrique en France.

Si l'étude des hommes dont la grandeur intellectuelle nous étonne fait naître en nous un vif sentiment de curiosité et d'intérêt pour ce qui regarde leur existence tout entière, elle nous fournit en même temps par l'observation de leur caractère, des multiples tendances de leur esprit et de leur cœur, un moyen précieux de pénétrer plus intimement les beautés caractéristiques de leurs œuvres. C'est ainsi que chez Gounod, pour nous rendre compte de la nature et des tendances de ses inspirations, il nous faut essayer de pénétrer cette âme si complexe, si bizarrement entraînée tour à tour vers les sentiments les plus opposés et les plus inconciliables ; car chez lui, à côté de l'artiste profane nous apercevons constamment le chrétien, l'homme dominé par la foi, l'âme éprise de l'amour mystique. Nous ne voulons pas dire que le mondain n'ait souvent pris la place du chrétien, mais nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que, même dans les sujets dramatiques, l'homme de foi se révèle en lui chaque fois que la situation le comporte, et toujours avec un accent dont personne ne voudrait contester la sincère émotion.

Nous considérerons donc tour à tour Gounod comme chrétien, comme penseur, comme poète ; nous admirerons cette nature chaude, sympathique, enthousiaste, un peu fantasque, mystique et mondaine tout à la fois, nature bien française et surtout très parisienne. Car cette organisation était double ; elle était faite de deux éléments distincts, l'un mondain, l'autre pieux, et il nous semble que l'art de

Gounod est la manifestation essentielle du génie parisien dans ce qu'il comporte de plus délicat.

Malgré tant d'apparences extérieures, on est religieux à Paris ; les églises y sont fréquentées, mais la religion y revêt un autre aspect qu'ailleurs. Les catholiques de Paris ont des formes plus mondaines, bien que leur piété soit exemplaire et on leur reproche en province leur élégance extérieure et leur tolérance. Un tempérament religieux risque donc de s'y recouvrir de cette morale à l'eau de rose qui règne trop généralement, hélas, sur les bords de la Seine. On n'échappe pas facilement à ce milieu. C'est pourquoi la généralité des parisiens, catholiques convaincus et quelquefois pratiquants n'affichera jamais des airs austères.

Charles Gounod a donné, croyons nous, la note exacte de ce monde là, surtout en ce qui regarde la femme. Il est remarquable d'ailleurs que les représentations de ses opéras sont extrêmement goûtées de l'élément féminin. Est-ce à cause des deux côtés de frivolité et de sentiment religieux qui se rencontrent dans cette musique ? Nous n'oserions nous prononcer sur cette question charmante mais extrêmement délicate. Quoi qu'il en soit, Marguerite dans Faust est partagée entre ces deux sentiments, comme Gounod lui-même. C'est la coquette qui sourit à son miroir en se voyant si belle et saute comme une enfant à la vue des bijoux ; mais c'est aussi la Marguerite qui, agenouillée dans le temple, épanche les troubles de son âme aux accents des orgues solennelles. Elle n'a rien de la pratique Gretchen allemande ; c'est une Gretchen de Paris dont le mysticisme est superficiel et sans profondeur.

Vers la fin de sa vie, certes, Gounod avait laissé les sentiments graves prédominer sur les sentiments profanes. La plus grande distraction artistique, il l'éprouvait à l'église de St Cloud dont il fut le maître de chapelle jusqu'au dernier moment, et sa dernière composition est un *Requiem*, dit-on. Cette particularité, comme l'on sait, est commune à Mozart qui employa les dernières heures de son existence à dicter son immortel *Requiem*. Du reste Gounod a toujours professé pour Mozart une admiration aussi affectueuse que sincère. Un de ses portraits le représente serrant sur son cœur la partition de Don Juan. Il a écrit sur ce chef d'œuvre des chefs d'œuvre un volume entier où se révèlent à la fois les qualités éminentes du penseur et du lettré à côté de l'âme vibrante du poète et de l'artiste.

Ce que nous venons de dire de Mozart nous pouvons le dire de J. S. Bach. Mozart et Bach : c'étaient là ses dieux, et ce n'est certes pas à nous à lui en faire un reproche. Voici en quels termes se traduit son admiration pour le vieux maître allemand :

“Bach est en musique une étoile de première grandeur ; comme Dante, Shakespeare, Michel-Ange, il marque un de ces sommets qui ne se rencontrent pas deux fois dans l'histoire d'un même art : à lui seul il a jeté les fondements de la musique à venir. Son œuvre date déjà de près de deux siècles, le temps n'a pu l'altérer ; et bien loin qu'on l'ait surpassé, nul ne l'a même égalé par la hardiesse de l'invention et la gravité du style. Son langage a une grandeur biblique qui rappelle celui des prophètes.”

Cette double admiration, conséquence des deux sentiments opposés, qui partageaient son âme s'est bien reflétée dans tout son œuvre. Il n'est pas étonnant dès lors que Charles Gounod ait pu cultiver avec un égal succès l'art profane et l'art religieux. L'élévation de sa pensée et de sa foi, la culture supérieure de son esprit, sa connaissance des textes sacrés et de l'esprit liturgique, la sensibilité exquise de son âme jointe à une remarquable intuition des plus subtiles agitations du cœur : tout pouvait contribuer en lui à la production d'œuvres aussi nombreuses que variées, empreintes toutes d'une personnalité saisissante de sincérité et d'émotion, sinon de puissance et de force.

On a, en ces derniers temps, établi un parallèle entre Renan et Gounod. D'après certains critiques aussi ingénieux que superficiels, Gounod serait bien le Renan de la musique. Nous nous permettrons d'observer que ce dernier subit, mais d'une toute autre façon que Gounod l'influence de l'atmosphère parisienne ; sa foi bretonne ne fit que s'y émousser tous les jours de plus en plus jusqu'au moment où elle se déroba entièrement pour faire place au ciseleur, au dilettante sensuel et païen. Renan avait pourtant pour le prémunir toute cette jeunesse passée au séminaire. S'il fût resté en Bretagne, eût-il écrit la vie de Jésus comme il l'a écrite ? Charles Gounod, au contraire, bien qu'élevé chrétiennement ne connut pas cette éducation exclusivement religieuse. Fils d'un peintre, de bonne heure initié à l'air artistique, et parisien de race comme de naissance, il était dans l'ordre naturel des choses que sa carrière fût mondaine. C'en est du reste qu'à l'âge de vingt ans que l'idéal religieux lui fut révélé par la bouche de Lacordaire. Son âme impressionnable, que l'audition d'une œuvre de musique transportait d'enthousiasme, se laissait aussi subjugué par l'éloquence sublime et entraînante du dominicain, et nous verrons par la suite combien l'influence du célèbre religieux fut grande dans la vie du compositeur.

Charles Gounod est né à Paris le 17 juin 1818. Il était fils d'artistes comme nous venons de le dire. Son père était un peintre de talent et sa mère, musicienne accomplie, lui apprit les premiers éléments

de l'art divin. Nous ne saurions, je crois, rien faire de mieux que de rapporter ici ce que Gounod racontait lui-même, il n'y a pas encore très longtemps, au sujet de sa vocation musicale :

Au mois de janvier 1832— j'avais alors treize ans et demi— j'eus l'honneur, au lycée Saint-Louis, d'être convié au banquet de la Saint-Charlemagne. Cela me donnait droit à une sortie de faveur. Ma mère, qui savait bien que nulle récompense de mon travail ne me causerait plus de joie que celle-là, m'annonça qu'elle me conduirait le soir même aux Italiens, entendre *Don Juan*. Je fus pris d'une telle allégresse que je n'eus point d'appétit au dîner.

— Tu sais, me dit ma mère, que si tu ne manges pas, tu n'iras pas au théâtre.

Du coup, je tendis mon assiette, prêt à manger comme quatre. Le dîner n'était pas plutôt fini que je me trouvais debout. Enfin nous partîmes. Vous dire ce que je ressentis en entrant dans cette salle de spectacle m'est impossible. Il me semblait qu'un mystère imposant et redoutable allait se révéler à moi. Je me trouvais dans un état d'esprit indescriptible, fait de désirs et de craintes, de mille émotions confuses.

Nous étions dans une loge du quatrième étage. Ma mère, qui travaillait pour subvenir à l'éducation de ses enfants, disposait alors de ressources très modestes. Mais nous fûmes placés sur le devant de la loge, étant arrivés les premiers. Vous sentez bien que j'y étais pour quelque chose. Les minutes d'attente me parurent des heures. Enfin on frappe les trois coups ; le chef d'orchestre lève son archet et l'orchestre commence. Quel souvenir ! Il me sembla qu'un dieu s'était mis à parler.

Pâle d'émotion, je tombais sur l'épaule de ma mère.

Ma mère me regarda, émue elle-même. Un fait paraissait évident, c'est que je sentais, je comprenais les beautés les plus secrètes de cet art divin. Se rappela-t-elle alors quelques anecdotes de mon enfance qu'on m'a racontées depuis et qui auraient été comme autant de présages de ma vocation ? Ainsi, quand les jeunes élèves solfiaient à la maison et tâtonnaient pour trouver la note juste, je la leur criais du coin de la chambre où je jouais. Je me souviens d'un *fa dièze* qu'on m'a cité depuis comme une indication irréfutable de ma précocité.

Ma mère se rappela-t-elle ces divers détails au sortir de cette audition de *Don Juan* ? En parla-t-elle à mon proviseur ? Quoi qu'il en soit, le lendemain, lorsque, encore tout ravi de ma soirée, je fis part de ma joie à ce dernier et je lui dis que j'étais décidé plus que jamais à me faire musicien, M. Poir-on prit brusquement une feuille de pa-

pieux et la couvrant d'une écriture rapide, me la tendit en s'écriant :  
 — Ecoute, petit, il faut en finir. Tu vois ces paroles ? ce sont celles de la romance de Joseph dans l'opéra de Méhul. Tu dois la connaître, hein ? *A peine au sortir de l'enfance...*

— Non, monsieur le proviseur, je la connais pas.

— Eh bien, tant mieux. Tu vas m'écrire de la musique sur ces paroles ; nous verrons si tu peux en sortir.

J'étais enchanté. J'allais me faire entendre par mon proviseur ! Quelques heures après, à la récréation, j'apportais à M. Poirson ma romance.

— Comment, déjà ? Chante-la pour voir.

— Mais il me faut le piano pour m'accompagner.

— Inutile. Je jugerai bien de la valeur de ta composition, au chant.

Je me mis à chanter. Je n'avais pas plutôt fini que le proviseur m'entraîna au piano et me pria de m'accompagner. Aux dernières mesures. Il me prit dans ses bras, tout joyeux.

— Ah ! mon petit, s'écria-t-il, tu as raison, tu es un musicien ! Je vais l'écrire tout de suite à ta mère. Il faut qu'elle te donne un professeur.

Quelques jours après, j'entrais dans la classe d'harmonie de Reicha. Je n'avais pas quatorze ans.

Je restai trois ans encore au lycée Saint-Louis pour achever mes études. C'est là que je connus Camille Doucet, Edmond Rousse, Denormandie, Eugène Despois. A dix-sept ans j'étais bachelier, j'entrai au conservatoire dans la classe d'Halevy. A dix-neuf ans j'étais deuxième grand prix de Rome, et à vingt ans premier grand prix, réalisant ainsi une prédiction que j'avais faite à ma mère au temps où, songeant à la difficulté que j'aurais à me trouver un remplaçant pour la conscription, vu l'état modeste de notre fortune, elle m'avait fait part de ses inquiétudes.

— Je n'aurai pas à tirer au sort, ma mère, avais-je répondu, car je serai grand prix de Rome à vingt-ans !

Je restai en Italie deux ans et demi. C'est aux premiers temps de mon séjour à la villa Médicis que je composai le *Soir*, le *Vallon*, les stances de *Sapho*, l'adagio du duo de *Faust* : *O nuit d'amour, ciel radieux*, que je fis entendre à Ingres, alors directeur de l'Académie de France à Rome. Je me rappelle sa phrase :

— Mon enfant, ne faites jamais mieux ! me dit-il, en me serrant les mains. "

Ce fut à Rome que Gounod apprit à goûter et étudia la musique de Palestrina et des autres maîtres de cette époque. Mais, détail assez

bizarre, ce n'est pas la musique qui l'attira tout d'abord à la chapelle sixtine, mais bien le sentiment religieux, les convictions dont Lacordaire avait jeté la semence dans son cœur quelques années auparavant du haut de la chaire de Notre-Dame. Par une circonstance toute fortuite le célèbre religieux se trouvait en même temps à Rome, et l'influence qu'il exerça sur Gounod fut si grande qu'elle fut bientôt remarquée par les compagnons de celui-ci. A la villa Médicis, on le crut un instant sur le point d'échanger la musique contre le froc. Il n'en fit rien toutefois pour le moment ; mais de retour à Paris, Charles Gounod fut nommé maître de chapelle aux missions étrangères et c'est là que se développa chez lui l'idée du sacerdoce. Il y prit en effet l'habit ecclésiastique et fit des études théologiques assez étendues.

Sur le point d'entrer dans les ordres, il céda dit-on aux instances de sa mère et de quelques amis, et peut-être aussi à des motifs plus sérieux, et reparut soudainement dans le monde. Jusqu'en 1851, un silence complet s'était fait au sujet du compositeur. La *Gazette musicale* avait seulement annoncé en 1846 qu'il venait d'entrer dans les ordres. Tout-à-coup, un article écrit dans l'*Athenæum* de Londres, et reproduit alors dans la presse parisienne, vint faire presque une révélation. L'article en question rendait compte d'un concert donné au *St-Martin Hall*, où quatre compositions de Gounod avaient été exécutées et voici dans quels termes :

“ Cette musique ne nous rappelle aucun autre compositeur ancien ou moderne, soit par le chant, soit par l'harmonie : elle n'est pas nouvelle, si nouveau veut dire bizarre ou baroque ; elle n'est pas vieille, si vieux veut dire sec et raide, s'il suffit d'étaler un aride échafaudage derrière lequel ne s'élève pas une belle construction ; c'est l'œuvre d'un artiste accompli, c'est la poésie d'un nouveau poète. Que l'impression produite sur l'auditoire ait été grande et réelle, cela ne fait nul doute ; mais c'est de la musique elle-même, non de l'accueil qu'elle a reçu que nous présageons pour M. Gounod une carrière peu commune.”

Quelque temps après parut *Sapho* à l'opéra. Ce début plein de promesses laissa pourtant le public indifférent, malgré tout le talent d'une interprète telle que madame Viardot. Cependant l'on peut dire que de toutes les œuvres secondaires de Gounod *Sapho* est une des plus remarquables. Malheureusement les œuvres qui suivirent lui furent inférieures et de l'*Ulysse* et de la *Nonne sanglante* quelques pages seulement ont survécu. *Le médecin malgré lui*, cependant, petit opéra comique plein de verve et d'esprit, a mieux résisté que les autres productions de cette épo-

que de la vie du compositeur. Mentionnons toutefois dans cette même période si active et si féconde malgré l'insuccès qui paraissait s'attacher à quelques unes de ses œuvres, l'admirable messe de *Ste-Cécile* donnée pour la première fois en 1855, œuvre éminemment religieuse, d'une facture de premier ordre et au point de vue musical, une des productions les plus parfaites qui soient sorties de la plume de Gounod. Enfin, le 19 mars 1859 vit la première représentation de *Faust* au Théâtre lyrique. Le succès en fut d'abord assez mince, mais l'on sait que c'est là souvent le sort des œuvres géniales. Toutefois le chef-d'œuvre du maître français fut représenté quelques mois plus tard en Belgique, notamment à Liège et à Bruxelles où son succès fut retentissant. On peut donc dire, que c'est de Bruxelles que Faust partit pour son odyssée gigantesque à travers tous les pays et toutes les scènes lyriques du monde. Cette prédilection de la Belgique pour certaines œuvres françaises,—disons-le en passant—est particulièrement intéressante de nos jours. Un des favoris de Bruxelles, M. Jules Massenet, a vu depuis quelques années ses opéras atteindre dans cette ville un plus grand nombre de représentations qu'à Paris même. Dans une autre école plus sérieuse, nous voyons les noms illustres de César Franck et de ses disciples Alfred Bruneau et Vincent d'Indy tenir l'affiche de la première scène lyrique et des concerts de la capitale belge. Quoi qu'il en soit, et, pour revenir à notre sujet, le succès de Faust fut décisif, à l'étranger d'abord, puis à Paris plus tard, où il ne fit partie du répertoire courant qu'à partir de 1862, c'est-à-dire trois ans après sa première représentation au Théâtre lyrique. Depuis lors, le succès de cet opéra populaire entre tous ne s'est jamais ralenti, et à la chute de ce théâtre, l'Opéra s'en est emparé. En 1887, il donnait avec éclat la 500<sup>e</sup> représentation de Faust.

Il n'entre pas dans le cadre de cette petite causerie d'analyser ici le chef-d'œuvre lyrique de Gounod, et du reste nous nous sommes proposé de ne pas insister sur le côté purement musical de ses œuvres. Nous ferons toutefois observer que dans le drame de Goëthe, Gounod trouva un sujet merveilleusement sympathique à sa nature et à son génie musical. L'arrangement scénique de MM. Jules Barbier et Michel Carré fut en outre des plus heureux et il eut l'avantage de s'en inspirer. La Kermesse, le choral des épées, dont l'expression religieuse est si bien justifiée par l'intention des soldats de chasser le mauvais esprit, la ronde si originale du veau d'or ; l'entrevue de Faust et de Marguerite au milieu de la valse ; au 3<sup>e</sup> acte, l'air gracieux de Siebel, la chanson du roi de Thulé si délicieusement archaïque, l'air des bijoux ; au 4<sup>e</sup> acte

la scène de la mort de Valentin, voilà autant de pages traitées de main de maître et dont l'ensemble forme comme un écrin où l'œil ébloui ne saurait choisir tant il reste sous le charme de chacune des merveilles qui s'offrent à lui. Et plus loin, dans cette admirable partition, nous rencontrons la scène de l'église. Gounod est bien là dans son élément. Il nous y montre Méphistophelès cherchant à faire entrer le désespoir dans l'âme de Marguerite, lui rappelant le temps où elle était pieuse et innocente et l'empêchant de prier. Comme accompagnement à cette scène, l'orgue fait entendre une polyphonie majestueuse dont le calme solennel contraste singulièrement avec l'agitation extrême de la pauvre Marguerite. "Pour toi" lui dit le tentateur "Dieu n'a plus de pardon," et sa voix alterne avec le chœur des démons. Mais voilà que les psalmodies sacrées s'élèvent dans le temple; Marguerite retrouve son courage, et la scène se termine par une ardente prière où elle implore, accompagnée du chœur qu'elle domine, la clémence du Seigneur.

An 5<sup>e</sup> acte, citons encore la scène de la prison, où les thèmes du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> acte reviennent comme un souvenir douloureux, puis le trio final plein de grandeur et de force.

Mais poursuivons la carrière du compositeur.

L'année suivante, il fit jouer *Philémon et Baucis*, petit opéra en 2 actes actuellement encore au répertoire de l'opéra comique; en 1862 parut la *Reine de Saba*; en 1864, *Mireille*, son œuvre la plus gracieuse et la plus personnelle peut-être; en 1867, l'exquise partition de *Roméo et Juliette*; en 1878, *Polyeucte*; en 1879, *Cinq-Mars* et en 1881 le *Tribut de Zamora*. Ces trois derniers opéras n'eurent qu'un succès d'estime. Polyeucte cependant, dont le sujet convenait si bien au génie de Gounod et qui, en outre, possède des pages d'une sublime envolée, Polyeucte n'eut pas le succès qu'on en devait attendre; ceux que la tragédie de Corneille aurait pu séduire par le côté chrétien ne fréquentent guère l'Opéra, il faut l'avouer, et pour les abonnés et les habitués de l'Académie nationale de musique, le livret parut terne et digne tout au plus d'être traité en oratorio. Mais voici la carrière théâtrale terminée. Gounod revenant à l'enthousiasme religieux de sa jeunesse en même temps qu'à des sentiments plus chrétiens n'écrivit plus dès lors que de la musique sacrée. Citons, parmi les productions les plus remarquables de cette dernière phase de la carrière du maître, les deux oratorios de la "*Rédemption*" et de "*Mors et vita*," œuvres maîtresses qui résument admirablement, malgré leurs inégalités, sa puissante expression du sentiment religieux; et parmi les ouvrages de moins longue haleine la "*messe du Sacré-Cœur*, la *messe de*

*requiem* donnée en 1876 au concert Padeloup, la *messe de Jeanne d'Arc*, la *messe de J.-B. de la Salle*, l'*hymne à Saint-Augustin*, la *vision de Saint-François d'Assise* etc."

Il est difficile en ce moment de porter un jugement sur l'œuvre de Gounod. On a discuté et l'on discutera encore longtemps sur la place qu'il doit occuper dans l'histoire de l'art, sur ce qu'il a donné d'impulsion à l'art français vers un idéal nouveau. Ce qui est certain, c'est que, avec Hector Berlioz et Ernest Reyer, il est un des trois grands compositeurs qui ont rompu avec la tradition française pure et préparé la transition. Moins farouche, plus attaché aux traditions que Berlioz — (qui ne l'était pas du tout) — moins engoué de Wagner et infiniment plus personnel que Reyer, il sut toutefois approprier à son génie resté français jusqu'aux moëlles certaines ressources d'origine exclusivement germanique.

Jamais un allemand n'eût écrit un *Roméo et Juliette* ou un *Faust* dans le caractère qu'il a donné à ces deux œuvres. Il les a transformées, adoptées au goût du public dont il est le reflet, l'image exacte. Il les a inconsciemment réduites et presque défigurées, n'était le charme qu'il a su répandre sur les épisodes dont il a modifié le puissant accent. Impossible d'écouter avec plaisir son *Faust* si l'on s'avise de se remémorer le *Faust* de Goëthe. Pour savourer les mérites du premier, il faut chasser tout-à-fait hors de sa mémoire le souvenir du second sinon, la disproportion est écrasante. Il en est de même de *Roméo et Juliette*. Toute la chaude nature de Shakespeare disparaît dans les voiles de gaze sous lesquels Gounod dissimule sa puissante figure. Ce sont des amants du parc Monceau qui parlent d'amour au clair de la lune et non des amants de Verone, à l'âme brûlante.

Un des points remarquables de l'œuvre de Gounod est le parfait accord qui y règne entre l'accent de la musique et celui des paroles. La fusion de ces deux éléments est si parfaite chez Gounod que l'on pourrait se demander parfois lequel des deux a inspiré l'autre. Mais il est intéressant de savoir ce qu'était avant lui l'état de la prosodie, et pour cela laissons la parole à M. Camille Saint-Saëns : " L'ancien opéra français, depuis Lully jusqu'à Gluck, était fondé sur la déclamation et jamais l'accent de la musique n'y contrariait celui des paroles. C'est dans l'école du milieu de ce siècle que s'est fait jour le dédain du vers et de la prosodie. On avait imaginé qu'en dehors de la césure et de la fin du vers, aucune syllabe ne portant d'accent, l'accent musical pouvait se poser à volonté ; et ce n'étaient pas seulement les musiciens qui pensaient ainsi, mais aussi les poètes. Quand l'un d'eux mettait lui même des paroles sur un

“ air connu, il le faisait d'après ce principe. Le résultat était un  
 “ affreux charabia auquel on s'était accoutumé, tout en remarquant  
 “ qu'il était impossible, en écoutant un morceau de chant, d'entendre  
 “ les paroles. Aussi avait-on fini par écrire n'importe quoi quand il  
 “ s'agissait d'écrire des vers pour être mis en musique. D'un autre  
 “ côté, comme on ne se gêne pas avec *n'importe quoi*, les musiciens  
 “ ont pris l'habitude de saccager ce qui n'avait de vers que le nom,  
 “ puis de saccager les vrais vers ; et les poètes justement irrités se  
 “ sont révoltés. ” “ La réaction ” ajoute C. Saint-Saëns “ a commencé  
 avec M. Gounod. Ce n'est pas un de ses moindres mérites de nous  
 avoir ramenés vers la grande tradition du passé en basant sa mu-  
 sique sur la justesse de la déclamation. ”

Gounod avait bien son style à lui, un style éminemment original, très mélodieux, d'une harmonie suave, élégante, voluptueuse même, et point si facile à imiter que ne l'ont imaginé des disciples et des rivaux qui ne possédaient pas la richesse d'idées et d'inspiration qui s'y cache. Les mélodies sont ravissantes de distinction et toujours d'un sentiment identique absolu avec les paroles. Le charme qui s'en dégage a quelque chose d'enveloppant, de troublant, et c'est là l'éloquence suprême de l'art de Gounod. C'est peut-être ce langage divin qui fait dire à Alphonse Karr ces paroles surprenantes de la part d'un écrivain à l'adresse de la musique. “ Là où s'arrête le génie du peintre, là où le poète n'a plus que des sensations confuses qu'il est impuissant à exprimer, là où s'arrête la poésie, *la musique commence.* ”

L'orchestration de Gounod est aussi riche que variée et adroite au possible, plus souple d'ailleurs et ingénieuse que puissante, mais admirablement faite pour le genre de ses inspirations. Comme science musicale, comme mémoire et littérature artistique, il était de tout premier ordre. Nourri de l'étude des maîtres, depuis les contrepointistes de la renaissance jusqu'à ses contemporains, il en avait assimilé toute la science sans y avoir perdu son individualité, car s'il emprunte aux anciens compositeurs leur harmonie consonnante, il se garde bien de les copier servilement. Avec les éléments d'un autre âge, il conserve quand même son cachet propre ; il fait moduler ces harmonies avec des libertés que ne connaissaient pas les anciens. Dans les *sept paroles du Christ*, notamment, il ne néglige aucun des artifices de contrepoint du XVI<sup>e</sup> siècle, mais avec les seules ressources de l'accord parfait, il trouve moyen d'y faire des modulations et des progressions toutes modernes.

Dans la méditation sur le 1<sup>er</sup> prélude de Bach, connu maintenant sous le nom d'*Ave Maria*, Gounod a su dégager des harmonies aus-

tères et robustes du maître allemand la mélodie que nous connaissons tous, mélodie dans laquelle il a en même temps accusé son individualité propre à côté du tissu harmonique d'un génie essentiellement différent du sien. L'*Ave Maria* n'est donc pas toute l'œuvre du compositeur français ; l'accompagnement n'est autre que le prélude de la 1<sup>re</sup> fugue du *clavecin bien tempéré* de Bach, morceau vif, fait pour déployer de la virtuosité. Gounod, un siècle et demi plus tard, a trouvé dans ce même prélude dont il a ralenti sensiblement le mouvement une mélodie délicieuse, pleine d'une expression suppliante et d'une intensité de sentiment qui émeut profondément.

On entend souvent dire dans le monde des beaux arts que l'étude des formes classiques ou académiques tue l'originalité. L'amour de l'indépendance, le dégoût des systèmes toujours faux par cela même qu'ils sont des systèmes, la passion de la vérité doivent amener l'artiste, dit-on, à renoncer à ces théories trop étroites. "C'est à forger soi-même son intelligence et non à la meubler de formules qu'on doit aspirer." Ce point de vue a quelque chose de spécieux, capable de séduire beaucoup d'esprits au premier abord ; mais lorsqu'on étudie la vie et les œuvres d'un génie comme Gounod, on est en quelque sorte forcé de reconnaître que si les études scholastiques ont l'effet de couper les ailes à l'inspiration médiocre, elles servent au contraire à étendre et à raffermir celles de l'inspiration géniale. Et puisque nous nous sommes proposé de considérer Charles Gounod comme écrivain et comme penseur, citons ce qu'il dit lui-même dans ses écrits pour résoudre cette grave question qui intéresse à la fois la littérature et tous les beaux arts.

"— On ne sait pas assez," dit le maître français, ou, pour mieux dire, on ignore presque généralement combien la fréquentation des maîtres et l'étude des grands modèles apportent de lumière à l'esprit et de solidité au discernement, parce que l'on ne réfléchit pas que l'étude d'un maître nous place toujours en présence de deux éléments, ce qu'il *sait* et ce qu'il *est* et que de ces deux éléments le premier seul est communicable et assimilable parce qu'il n'est pas lui. L'individualité du génie consiste, selon la belle et profonde expression d'un ancien, à dire d'une façon nouvelle des choses qui ne le sont pas : "novè non nova." L'influence des maîtres est une véritable paternité, continue Gounod ; vouloir se passer d'eux est aussi sensé que prétendre être père sans avoir été fils. Or la vie transmise de père en fils laisse absolument intact tout ce qui, dans le fils, constitue la personnalité. Ainsi en est-il de la tradition

des maîtres, qui est la transmission de la vie dans le sens impersonnel : c'est ce qui constitue la *doctrine*, que le génie de Saint-Thomas d'Aquin définit admirablement la science de la vie. Qu'on se le persuade donc bien ajoute-t-il : l'art est soumis non seulement à des règles, à des principes de correction hors desquels il y a faute, mais encore à des principes de beauté, qui, pour n'être pas comme les premières, consignés dans des livres et rédigés en codes, n'en sont pas moins très réels, très certains, qui constituent la tradition du grand beau, qui sont la chaîne par laquelle tous les grands maîtres se rattachent entre eux quelle que soit leur personnalité ; grandes lois en vertu desquelles Dante, Shakespeare, Michel Ange, Bach, Palestrina sont de la même école, et hors desquelles il n'y a que productions creuses et éphémères. Il n'y a pas d'art sans science : la race tout entière des maîtres est là pour en faire foi."

On a aussi maintes fois, en ces derniers temps, accusé Gounod d'être un réactionnaire, d'avoir travaillé à enrayer la marche des jeunes intelligences dans la poursuite d'un idéal nouveau. M. Bruneau, qui rédige le feuilleton musical du *Journal des Débats* et dont la plume incisive semble être un héritage de Berlioz même, M. Bruneau, en beaucoup d'occasions, a formulé contre Gounod ce chef d'accusation. Faut-il se ranger de l'avis du fougueux polémiste ou prendre fait et cause pour l'auteur de Faust ? Il existe un artifice de logique très heureux, extrêmement commode dans les questions embarrassantes et qui consiste à distinguer. Nous n'hésitons pas à nous en servir et nous distinguerons. Gounod, qui écrivit ses principales œuvres lyriques à une époque déjà loin de nous, ne fit pas dans l'art une révolution, mais simplement une évolution. Reprenant à notre tour la comparaison de Gounod au sujet de la transmission des principes d'esthétique, nous pouvons ajouter qu'il fut bon fils à côté de Berlioz, lequel a été vis-à-vis de ses pères dans l'art un enfant prodige. L'influence de Gounod sur son époque et sur l'art musical en France fut d'autant plus heureuse et bienfaisante qu'elle fut sans secousse ni commotion, et si des hommes comme M. Bruneau n'étaient pas quelque peu aveuglés par des ressentiments, bien explicables du reste, ils reconnaîtraient sans peine que le succès de leurs propres œuvres est largement dû, en France du moins, à l'évolution calme et puissante apportée dans la marche de l'art par M. Charles Gounod. Toutefois, constatons que Wagner fut pour Gounod pendant ces dernières années, un spectre terrible et toujours renaissant. Il lui était impossible à lui, chef reconnu de l'école française, de se méprendre sur la réalité, de ne pas voir

l'école wagnérienne séduire les esprits et attirer d'une façon irrésistible les jeunes compositeurs. Dans les concours de l'Institut, on eut à redouter ses jugements et l'influence qu'ils exerçaient. Son antipathie pour le maître de Bayreuth était donc bien réelle et poussée même jusqu'à l'hostilité. Qu'on en juge plutôt par le morceau suivant, en forme de catéchisme où il a caricaturé d'une façon spirituelle et très méchante la musique nouvelle. Ceci pourrait s'intituler : " Catéchisme du compositeur de l'avenir."

— " Qu'est-ce que la musique ?

— " C'est l'art de combiner les sons d'une manière pénible pour l'oreille et fatigante pour l'esprit.

— " Pourquoi pénible pour l'oreille ?

— " Parce que la musique en caressant agréablement l'oreille tend à développer la nature sensuelle au détriment de l'intellectuelle et que la sainteté de l'art ne permet pas qu'il se fasse le complice d'une semblable corruption.

— " Pourquoi ajoutez-vous " et fatigante pour l'esprit."

— " Parce que c'est le moyen de stimuler et de développer l'énergie intellectuelle et d'élever l'esprit jusqu'à cette transcendance qui est le sommet rationnel de l'art et qui est inaccessible au vulgaire.

— " Les grands maîtres n'ont-ils pas été jusqu'ici d'un sentiment opposé ?

— " Cela tient à ce qu'ils étaient encore dans les ténèbres qui enveloppaient l'enfance de l'art ; mais ces ténèbres commencent à se dissiper, grâce aux conquêtes de l'esthétique moderne, et nous faisons maintenant la musique comme Sganarelle, d'une façon toute nouvelle.

— " Ainsi l'art serait une forme de la mortification ?

— " Précisément.

— " Pourquoi cela ?

— " Parce que le propre et le devoir de toutes les missions supérieures est de combattre le relâchement de la nature par l'exercice des vertus, et principalement de la patience dans les épreuves.

— " Quelle est la condition essentielle du génie ?

— " L'absence d'idées.

— " Qu'entendez-vous par là ?

— " J'entends par là que, le génie étant la faculté créatrice, son caractère distinctif doit être dans la ressemblance avec le Créateur qui a tiré toutes choses du néant."

Si nous n'avions songé qu'à faire un panégyrique de Gounod nous n'aurions jamais cédé à la tentation de citer ici cette page satyrique.

Toutefois il est intéressant et même nécessaire de connaître quelles étaient de part et d'autre les rancunes que gardaient au cœur les partisans du maître français et les sectaires de l'art wagnérien. C'est du reste ce qui explique les écrits sévères que l'on a pu lire en ces derniers temps sur l'œuvre et le caractère de Gounod, écrits qu'il faut lire avec une certaine défiance si l'on tient compte des ressentiments qui existent depuis longtemps entre les deux partis et que les polémiques de ces dernières années n'ont fait qu'aigrir davantage.

Malgré tout, l'œuvre de Gounod est et reste l'expression d'un génie éminemment personnel. Nous avons vu ses œuvres lyriques acquérir une juste renommée et s'emparer définitivement du répertoire. Disons en terminant que sa musique d'église est le reflet d'un sincère sentiment religieux, malgré la saveur mondaine que certains critiques prétendent parfois y rencontrer. Pourquoi Gounod aurait-il mis de côté son individualité propre, son cachet musical dans sa musique religieuse ? il a sa langue à lui pour dire : " je crois " et nous savons avec quelle suavité, quel pieux recueillement il fait parler sa foi. *Le vieil homme* ne disparaît peut-être pas entièrement,—il faut s'y attendre—mais c'est Gounod en prière, c'est le mondain agenouillé qui vient chercher la paix et le calme sous les voûtes sacrées,—c'est le croyant.

L'art vit d'évolutions et chacune de ses évolutions est marquée par une nouvelle forme ; mais quelle que soit la forme qu'elle revête, l'inspiration est un souffle d'en haut, un reflet divin et nous pouvons saluer en Charles Gounod un des maîtres qui en ont été le plus généreusement favorisés.

A. LETONDAL.



# LA BAGUE DE MARIE STUART

(Suite.)

“ Comme vous l'ordonnerez ; mais voici mon adieu. Prenez garde au jeu dangereux qui vous amuse. Il pourrait se tourner contre vous, et cet amour dont vous riez si fort quand les autres l'éprouvent, pourrait se venger en vous brisant le cœur. Mais pardon, à quoi ai-je l'esprit ? J'oubliais que vous n'en avez pas ! ”

Avec ces mots, cinglés en plein visage, Sir Edward s'inclina et disparut.

Lady Liliane n'y prit pas garde. Lentement, elle regagna son hôtel et ce ne fut que lorsqu'elle se trouva seule dans sa chambre, sûre d'être sans témoin, qu'elle se laissa aller à toute sa douleur. Anéantie, elle tomba près d'un fauteuil et cacha sa tête dans les coussins pour amoindrir le bruit de ses sanglots.

Peu à peu, le calme lui revint, et se relevant :

“ Oui, à présent, tout est bien fini là, ” en plaçant la main sur sa poitrine. Puis elle éclata d'un rire étrange, sinistre.

“ Ah ! on prétend que je n'ai pas de cœur ! Eh bien ! je leur donnerai raison, à ces gens qui se croient si bien informés. Mais moi seule, je sais que c'est à partir d'aujourd'hui seulement que tout est mort en moi.

Oh ! comme je la hais, comme je la hais, cette femme qui m'a volé son amour ! ”

## II

Huit jours plus tard, la première cloche du dîner venait de sonner et les habitants de l'hôtel commençaient à se grouper au salon.

Près de l'une des fenêtres de cette pièce, meublée avec recherche, se tenaient debout un homme et une femme, tous deux jeunes, évidemment de nouveaux mariés, non moins évidemment des Anglais.

Elle était grande et mince ; ses cheveux châtain étaient de ceux auxquels le soleil donne des reflets d'or et elle avait le teint éblouissant de ses compatriotes. Sans être régulièrement jolie, elle était charmante et l'on se sentait attiré par le regard franc et honnête de ses grands yeux bleus.

Quant au mari, c'était un bel homme, aux traits distingués, un vrai grand seigneur.

"Ce doit être terrible de mener cette vie de bains de mer pour son plaisir," disait justement la jeune femme. "Je comprends les malades qui viennent ici chercher la santé; mais tous ces gens, que je rencontre, pommadés, tirés à quatre épingles, qui se croient obligés de faire *une saison* parce que c'est à la mode, combien je les plains! Ce sont de vrais martyrs de la civilisation qui ne savent pas comme il fait bon chez soi et qui ont l'idée qu'ils se doivent à eux-mêmes ce temps de pénitence dans un hôtel avec de mauvais lits et des chambres plus ou moins inconfortables."

"Alors, tu nous classes parmi ces pauvres martyrs?" reprit le monsieur en souriant, "puisque comme eux, nous avons quitté notre homme si doux, si joyeux pour voyager."

"Pardon, c'est tout différent. Les gens dont je parle sont ceux qui éprouvent simplement le besoin d'aérer leurs toilettes d'été, tandis que nous, nous nous sommes mis en route, parce que tu as voulu montrer à ta petite femme, qui ne connaît rien et n'a jamais quitté son village, combien le monde est grand et beau. Tu vois donc que d'un côté, c'est la vie de plaisir, de l'autre c'est un enseignement."

"Et rien de plus?"

"Oh! si" ajouta-t-elle en rougissant, c'est aussi le bonheur!"

"Bien vrai, mon Esther?"

Au lieu de répondre, elle lui jeta un regard qui valait mieux que des paroles, car des larmes de joie brillaient sous ses longs cils.

Il sourit en lui murmurant à l'oreille: "Que Dieu est bon de nous avoir donnés l'un à l'autre!"

A ce moment, l'expression de félicité qui avait illuminé le visage jeune et charmant de Lady Primrose disparut. Elle devint pâle et tremblante et dut s'asseoir, saisie d'un vertige subit.

"Qu'y a-t-il, ma chérie?" dit son mari effrayé.

"Rien, mais il m'a semblé tout à coup que notre bonheur était trop grand pour cette terre et qu'un danger inconnu le menaçait. C'est ce qu'on appelle chez nous *"voir passer la mort."*

"C'est de l'enfantillage, ma petite."

"Certainement, mais j'ai le cœur oppressé. Il me semble que ce danger est là, tout près de nous: ah! Charles!"

Involontairement Primrose se retourna, et là, à côté de lui, le sourire aux lèvres, se tenait Lady Liliane.

"Bonjour, mon cousin," dit celle-ci de sa voix mélodieuse; "quelle bonne surprise de vous rencontrer ici!"

“ Comment, vous, Liliane ? J'étais loin de me douter que vous fussiez à Trouville.”

“ Je vous avais cependant annoncé, il y a un mois, au moment de mon départ, que je comptais y venir.”

“ C'est bien possible. Pardon, je l'aurai oublié. J'ai eu tant à penser ces temps-ci. Et au fait, il faut que je vous présente ma femme. Esther, ma cousine Lady Dudley.”

Les deux dames échangèrent une poignée de mains et Lady Primrose, qui avait déjà oublié ses vaines terreurs et retrouvé son joli sourire, dit à Liliane :

“ Je vous en prie, aimez-moi un peu et pardonnez-moi d'être une cousine qui vous tombe ainsi des nues.”

“ Bien volontiers,” répondit Lady Dudley avec sa grâce habituelle.

“ Seulement permettez-moi de vous dire que vous nous avez en effet terriblement surpris. Nous autres, pauvres habitants bornés de Londres, étions loin de soupçonner qu'il existât de par le monde une Miss Esther Paër.”

Lady Primrose éclata de rire devant cette malice, de son rire frais et enfantin. Mais Lord Charles sentit la pointe cachée sous ces fleurs de rhétorique et reprit vivement :

“ Oui, je devine facilement que les pauvres Londoniens bornés, comme il vous plaît de les appeler, Liliane, doivent en dire long sur mon compte, pour n'avoir pas obéi aux usages reçus et m'être marié sans prendre leurs bons avis et surtout sans m'être exposé préalablement à tous leurs commérages.”

“ En effet, vous n'avez pas respecté le code habituel, mon cousin. Mais vous avez bien fait : le romantique sied à merveille aux vieilles tourelles couvertes de lierre de votre château.”

“ Je vous assure que notre histoire est un vrai roman,” interrompit naïvement Esther. “ Pensez donc que Charles faisait un voyage à pied en Cornwall et qu'il a été pris dans notre village par un tel ouragan, qu'il a dû se réfugier au presbytère, chez mon oncle. La tempête a duré trois jours et le quatrième, ce n'est pas la pluie qui l'a retenu, n'est-ce pas, Charlie ? - Il s'était présenté à nous sous le nom de M. Primrose et ce n'est qu'après le mariage décidé qu'il nous a fait connaître ses titres, absolument comme dans le poème de Tennyson.”

“ Avec cette différence, ma cousine, que la découverte de la fortune de votre fiancé ne vous a pas tuée comme la pauvre petite paysanne de Lord Burleigh.”

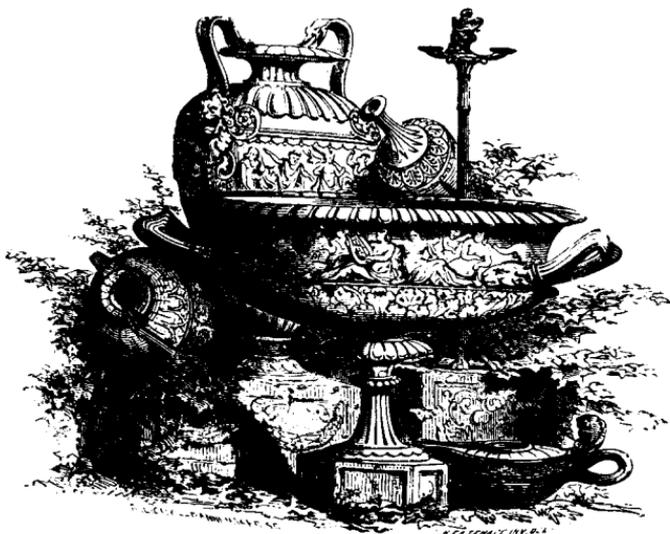
De nouveau, Lord Primrose sentit que la femme du monde se raillait de la naïveté de l'enfant qu'il aimait.

“ Non. Dieu soit loué ! ” continua Esther sérieusement ; “ car j’ai considéré la situation de Charles comme un surcroît de bonheur, surtout parce qu’elle nous permet de faire tant d’heureux. ”

“ Et de payer vos notes de couturière, ” ajouta Liliane d’un ton badin. Elle trouvait fort divertissante, et bien différente de ses propres idées, cette manière désintéressée de comprendre la richesse.

COMTESSE DE BALLESTREM.

( *A suivre.* )



## CHRONIQUE DU MOIS

---

Nous avons annoncé, dans notre dernière chronique, le refus du gouvernement fédéral du Canada de désavouer l'ordonnance par laquelle la majorité protestante des territoires du Nord-Ouest, tout en laissant subsister nominalemeut les écoles séparées, les abolit virtuellement en les assimilant presque complètement aux écoles protestantes.

Ce nouvel acte d'intolérance à l'égard des catholiques et de la race française a naturellement soulevé l'indignation des Canadiens-français. C'est en vain que certains organes du gouvernement ont essayé de pallier l'odieux de cette mesure et de noyer dans des flots d'encre cette question si claire des droits de nos coréligionnaires dans les territoires qu'ils ont ouverts à la civilisation ; c'est en vain qu'en désespoir de cause et pour justifier la coupable abstention de leurs maîtres, ils se sont rejetés sur le caractère constitutionnel de l'ordonnance, comme s'il suffisait d'éluder la lettre de la loi pour échapper à tout reproche et à toute responsabilité. L'opinion a fait bonne et prompte justice de ces misérables plaidoyers. Les yeux des plus obstinés partisans paraissent s'être enfin dessillés et, de l'avis de tous, ce dernier acte d'hostilité toute gratuite n'est que le commencement d'une crise dont on ne peut encore entrevoir toutes les conséquences.

Dans une grande séance du club conservateur à Montréal, le procureur général de la province de Québec, l'hon. M. J. C. Casgrain a prononcé, à ce sujet, les paroles suivantes dont l'importance n'a échappé ni aux amis, ni aux adversaires.

« Un vent de tempête souffle aux portes de la province de Québec et il ébranle les bases mêmes de la confédération.

Comme catholiques et comme Français, nous avons le droit d'insister pour que les garanties que l'on nous a données à l'époque de la confédération soient respectées.

Le gouvernement fédéral a le droit de désavouer la loi des écoles du Manitoba. Il est temps de se lever et d'agir.

Les fanatiques sont aujourd'hui en majorité, en ce pays ; l'heure est venue de frapper un grand coup, et celui qui aura le courage de le frapper, ce coup, aura les remerciements de la province.»

Ces mots ont été prononcés dans une assemblée conservatrice à laquelle assistait le premier ministre de la province et presque tout son cabinet. Les journaux conservateurs ont reproduit ces paroles et ont félicité M. Casgrain de sa ferme attitude.

Le *Courrier du Canada*, en réponse à l'*Empire*, celui-ci ayant cherché à dégager la responsabilité du parti conservateur relativement à cette affaire, a dit que les déclarations du procureur général étaient l'écho des sentiments de tout Canadien-français ayant du cœur.

La presse conservatrice a été si loin qu'elle a annoncé la démission de quatre ministres si le gouvernement ne désavouait pas la loi.

D'autres journaux, plus indépendants, entre autres la vaillante petite *Croix de Montréal*, s'étaient étonnés que nos représentants dans le cabinet fédéral n'eussent pas donné immédiatement leur démission.

Sans doute, ils ont pensé être plus utiles à notre cause en restant à leur poste ; peut-être aussi étaient-ils certains que le premier ministre leur trouverait trop facilement des remplaçants pris parmi nos hommes politiques plus ambitieux que patriotes ; enfin, les douceurs du pouvoir ont peut-être exercé sur eux, à ce moment critique une influence excessive. Ces trois opinions ont cours dans la presse. Nous n'en adoptons aucune, nous contentant de constater un fait qui porte avec lui son enseignement. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit le mois dernier de l'état des esprits parmi nous : " malheureusement l'intérêt personnel et le funeste esprit de parti divisent nos rangs et paralysent nos forces." Unis sur le terrain national et religieux, formant un tout compact comme le centre allemand, l'élément catholique et canadien-français du pays serait une force avec laquelle tout gouvernement devrait compter, une puissance qui sauvegarderait efficacement nos droits et nos privilèges ; mais, pour cela, il faudrait savoir sacrifier les portefeuilles, les hauts emplois et les faveurs gouvernementales ; il paraît que c'est trop demander au patriotisme et au dévouement de nos hommes publics. C'est ce qui inspire à *L'Événement* les réflexions suivantes que nous reproduisons en substance, à défaut du texte : " A quoi nous sert-il d'avoir trois de nos représentants assis autour de la table du conseil exécutif, s'ils ne peuvent empêcher les mesures les plus iniques, les plus injustes à notre égard, s'il leur faut constamment plier devant une majorité manifestement hostile et intolérante ? Ne serions-nous pas bien plus forts si nous étions tous ensemble dans l'opposition ? " *Dans l'opposition* n'est pas précisément la place que devraient occuper nos forces unies. Elles donneraient un appui loyal à toute mesure utile au pays, assureraient aux catholiques, partout où ils sont en minorité, la reconnaissance et l'exercice de leurs droits, veilleraient au maintien de la langue française partout où elle est reconnue par la constitution et ne se rangeraient contre le pouvoir que pour sauvegarder les intérêts du pays, ceux de notre religion et de notre nationalité. Mais tout cela suppose chez tous nos nationaux beaucoup de patriotisme et de désintéressement, un complet oubli de nos divisions intestines, enfin l'effacement de l'esprit de parti, qui a pris parmi nous de si profondes racines.

N'est-ce pas trop espérer ? Le *Mail*, interprète du sentiment anglais et protestant, nous paraît se rendre bien compte de la situation, quand il rassure son public d'Ontario sur l'issue du mouvement actuel, en leur disant que nos divisions réduisent nos efforts à néant. Si, néanmoins, cette union s'opérait, éventualité que nos adversaires ne dédaignent pas d'envisager, on nous promet d'y répondre par une coalition de tout l'élément anglais et protestant du Dominion.

“Voilà où nous en sommes rendus, s'écrie le *Courrier du Canada*. Parce que nous réclamons justice pour les minorités opprimées du Manitoba et du Nord-Ouest, on parle d'unir contre nous tout l'élément anglais du pays.

Nous ne redoutons pas ces menaces ; mais elles indiquent un état d'esprit, un paroxysme de fureur sectaire, qui sont d'un bien triste augure pour l'avenir.

L'opinion anglaise en ce pays est abominablement faussée et surexcitée par une presse sans patriotisme et sans bonne foi.

Le *Mail*, l'*Orange Sentinel*, etc., attisent les passions sectaires. Le *Globe* et l'*Empire* donnent dans le courant pour que les intérêts du parti ne souffrent pas trop de la tempête. Et d'un bout à l'autre d'Ontario on nous dénonce, on nous représente sous les plus fausses couleurs, et l'on se donne la main pour combattre les audacieux empiètements de ces Français et de ces catholiques qui ont le front de prendre au sérieux les garanties que leur assurait la constitution, quant à l'usage de leur langue et à leur liberté scolaire !

On verra le résultat de cette campagne furibonde à la prochaine session. Un vote anglais compact, des deux côtés de la chambre, repoussera toutes les revendications qui pourront se produire en faveur du désaveu des lois persécutrices dont souffrent les Catholiques de l'Ouest.”

Nous ne pouvons donner une plus juste idée de cette levée de boucliers de la population anglaise dont parle le “*Courrier*” qu'en reproduisant quelques extraits de ses principaux journaux et des discours de ses chefs politiques.

Un des organes les plus en vue d'Ontario, le *St. Thomas Times*, vient de définir nettement le programme de son parti :

“Les droits des protestants du Canada doivent être maintenus, pacifiquement si possible, *par la force, si c'est nécessaire*. Il ne peut y avoir de paix véritable et durable tant que les écoles séparées n'auront pas été abolies, tant que l'usage exclusif de la langue anglaise dans le parlement de la Puissance n'aura pas été décrété, et que toute la population de la Puissance, quelle que soit sa religion ou sa race, soit mise sur un pied d'égalité. C'est sur ce programme que la bataille principale sera livrée aux élections provinciales prochaines.”

A une récente réunion orangiste à Ottawa, le Grand-Maître a prononcé, au cours de sa harangue, ces paroles qui ont au moins le mérite de la franchise :

“Je suis heureux de constater que l'année écoulée a été extrêmement satisfaisante pour les orangistes, tant au Canada qu'en Angleterre. Il n'est que juste que les orangistes expriment leur profonde gratitude à qui de droit pour le succès marqué qu'ils ont remporté dans le règlement de quelques-unes des grosses difficultés entre le protestantisme et le catholicisme au Canada depuis la dernière réunion annuelle de cette Illustrissime Grande Loge. Félicitons-nous de voir que la loi scolaire passée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a reçu l'assentiment du gouverneur-général en conseil ; cela empêchera la répétition de plus d'une de ces chicanes

de religion dont nous sommes témoins à Ontario, dans les régions nouvelles de notre grand Dominion.

.....  
 " La récente décision de la Cour Suprême à l'égard du pouvoir de législation remédiatrice réclamé en faveur du Parlement fédéral pour le bénéfice de la minorité du Manitoba, est en parfaite harmonie avec le but et les principes de notre ordre, et par conséquent les orangistes n'ont qu'à s'en louer. Les événements ont entièrement donné raison à la manière d'agir du gouvernement fédéral sur cette très délicate question, et ont démontré combien il a agi sagement en tenant ces matières excitantes en dehors du terrain politique."

Un membre du cabinet fédéral, haut gradé de la secte orangiste, M. Clark Wallace a lui-même chanté victoire en ces termes :

" Les orangistes du Canada doivent rester loyaux à leur cause... Ils travaillent pour les mêmes principes ils doivent tout conquérir. Une tentative a été faite pour faire reconnaître l'église romaine par l'état au Nord-Ouest ; mais on n'a pas réussi, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant les dernières lettres de l'archevêque Taché, dans lesquelles il déplore le fait que les catholiques ont perdu leur puissance dans l'ouest."

De son côté, M. McCarthy propose son bill pour amender l'acte du Nord-Ouest de manière à y abolir l'usage officiel de la langue française et les écoles séparées. En expliquant ce bill, il se défend d'être animé par la haine religieuse. Son seul but est de faire disparaître des sujets de nature à provoquer des dissensions religieuses et nationales. Il veut éviter les discordes du genre de celles qui existent dans la province de Québec. Les derniers événements ont dû faire comprendre à la chambre que toute intervention de la part du gouvernement contre les droits des provinces en matière d'éducation serait énergiquement repoussée par le peuple.

L'attaque est ouverte et générale. On fait fi des traités et des constitutions, des promesses et des engagements. Tout cela était bon quand l'élément catholique et français était en majorité ; maintenant que, grâce à une politique d'immigration soigneusement dirigée dans les intérêts protestants et anglais, l'ancien état de choses est renversé, on veut faire table rase de toutes les garanties constitutionnelles pour angliciser et protestantiser le Canada ; c'est ce qu'on appelle le *british fair play*.

\* \* \*

Au milieu de ce concert fort peu harmonieux de justes revendications, d'un côté, d'iniques et hypocrites dénonciations de l'autre, une voix autorisée s'est fait entendre et ses accents ont retenti d'un bout à l'autre du pays. Espérons qu'ils seront entendus jusque sur les bords de la Tamise.

Mgr l'archevêque Taché a publié un *Mémoire sur la question des écoles, en réponse au rapport du comité de l'Honorable Conseil Privé du Canada*.

" Ce remarquable travail du vénérable archevêque-missionnaire, comme le dit très bien le vénérable P. Lacombe en annonçant la

brochure, restera dans nos annales historiques comme une éloquente et énergique protestation du droit opprimé contre l'injustice triomphante.

C'est en même temps un exposé très complet et très lucide de cette question tant controversée des écoles séparées, au Manitoba et au Nord-Ouest. On s'est efforcé de plusieurs côtés d'embrouiller comme à plaisir cette question si simple; Mgr Taché dissipe les ténèbres factices amoncelées par ceux qui ont intérêt à cacher ou à dénaturer la vérité; il fait de cette question un historique aussi clair qu'irréfutable; il établit aussi fermement qu'on peut le désirer les droits indéniables de la minorité catholique et il accompagne sa démonstration de preuves absolument irrécusables. Sa brochure est un traité complet de la matière en litige, traité documenté et destiné à enregistrer à jamais des droits imprescriptibles impudemment méconnus."

Le rapport du comité est réfuté de main de maître par le prélat métropolitain du Nord-Ouest canadien.

L'assertion toute gratuite: "que le désaveu n'annulerait aucun des règlements dont on se plaint," est réduite à néant par un tableau dans lequel le prélat expose en deux colonnes parallèles, ce que l'Ordonnance de 1888 accordait aux Catholiques et ce que celle de 1892 leur laisse.

Après cet exposé, Mgr Taché est bien en droit de faire cette déclaration:

"Il est évident, par le tableau précédent, que l'ordonnance dont on se plaint ainsi que les règlements qui en sont ou peuvent en être la suite, changent essentiellement la condition des catholiques du Nord-Ouest, au sujet de leurs écoles; il est donc inexact de dire que:

"Le désaveu de l'Ordonnance en question ne satisfera pas les plaintes alléguées dans les pétitions."

Au contraire ces plaintes seraient parfaitement satisfaites puisqu'elles disent:

"La dite Ordonnance et les dits règlements sont préjudiciables aux droits et privilèges de vos pétitionnaires et de tous les autres sujets Catholiques de Sa Majesté, dans les Territoires, au sujet de l'éducation."

Le rapport de l'Honorable Comité dit:

"Le désaveu n'annulera aucun des règlements dont on se plaint."

Au contraire, le désaveu rendrait le droit de modifier tous les règlements et de fait les abolirait tous ainsi que les dispositions contraires à l'Ordonnance de 1888. Par exemple, il abolirait l'office de Surintendant et le pouvoir dont il jouit:

"De faire et d'établir des usages et règlements pour la conduite des écoles et pour instituer et prescrire les devoirs des instituteurs et leur classification."

(Clause 7-b).

Les pétitionnaires n'ont pas d'objection à la nomination d'un surintendant, mais ils sont fortement opposés à sa nomination lorsque, par l'Ordonnance, il est entièrement et absolument soustrait au contrôle des Catholiques, qui n'ont aucun moyen de se protéger contre les attaques d'un tel fonctionnaire, dans le cas où il serait

mal disposé. Les Catholiques, comme tels, ne peuvent point contrôler leurs écoles et la loi dont on se plaint les abandonne dans une large mesure au bon vouloir du Surintendant. Il peut être le meilleur des hommes et travailler sincèrement au succès des écoles Catholiques aussi bien qu'au succès des autres écoles; mais aussi, le surintendant, dont le choix ne dépend pas des Catholiques, peut bien être l'ennemi le plus acharné de leurs institutions et travailler, prudemment peut-être, mais sûrement, à leur destruction."

Cette autre assertion du rapport :

" En comparant les devoirs des Inspecteurs des Ecoles sous l'Ordonnance de 1888 et celle de 1892, telle qu'amendée, on verra qu'en pratique ils sont les mêmes."

est ainsi prouvée fautive de tous points :

" Je regrette beaucoup d'avoir à dire que cette observation est loin d'être exacte, elle ne peut donner qu'une idée erronée des droits enlevés aux Catholiques, concernant l'inspection de leurs écoles. Quelques remarques démontreront la vérité de mon assertion.

Le Bureau d'Education était formé de cinq membres Protestants et de trois membres Catholiques. Tous les membres avaient les mêmes droits, les trois Catholiques aussi bien que leurs cinq collègues protestants, sur toutes les questions d'intérêt général. Par exemple :

" Pour déterminer tout appel de la décision des Inspecteurs. Pour pourvoir à un système uniforme d'inspection de toutes les Ecoles et pour faire des règlements concernant les devoirs des Inspecteurs."

La loi ne donnait pas seulement aux Catholiques le pouvoir de prendre part à la préparation des règlements d'intérêt général, mais même elle divisait le Bureau général d'Education en deux sections différentes, chacune jouissait indépendamment de droits égaux. Par conséquent, la section Catholique

" Avait sous son contrôle et administration les Ecoles Catholiques."

L'office d'Inspecteur Catholique était aussi distinct de l'office d'Inspecteur Protestant que les Ecoles Catholiques étaient distinctes des autres écoles. Les Inspecteurs devaient visiter les écoles Catholiques, comme telles et en ce qui les distinguait des autres écoles. La section Catholique avait le droit de choisir les livres de ses écoles, de déterminer la langue dans laquelle se donnerait la plus grande somme d'enseignement; la même section avait le droit de pourvoir à l'instruction religieuse; elle avait le droit de s'assurer, par un examen, conduit uniquement par des Catholiques, des aptitudes des instituteurs Catholiques, pour l'enseignement religieux et pour tout autre sujet additionnel prescrit par la section.

L'inspection des écoles Catholiques était faite et dirigée conformément aux vues des Catholiques. Toutes les garanties données aux parents, toutes les obligations des Inspecteurs à ce sujet, tout cela est annulé. L'inspection n'a plus son caractère distinctif; les inspecteurs peuvent maintenant s'en acquitter, non seulement sans idées Catholiques, mais même dans un esprit tout-à-fait opposé et les intéressés n'ont par eux-mêmes aucun moyen de corriger les abus dont ils peuvent avoir à se plaindre.

En comparant attentivement les devoirs des inspecteurs des écoles sous l'Ordonnance de 1888 et sous celle de 1892, il m'est impossible d'être d'accord avec l'Honorable Comité qui nous dit que :

“ Tous ces devoirs sont pratiquement les mêmes. ”

Il en est de même des affirmations erronées concernant le bureau de l'instruction publique, les examens, les écoles normales, le choix des livres, etc., etc., ce qui permet au vénérable archevêque de dire dans sa conclusion :

“ La semence du fanatisme et de la persécution religieuse est jetée dans les prairies de l'Ouest, cultivée avec soin à Regina, gardée et protégée par l'action parlementaire et les soins officiels. Cette plante désagréable et dangereuse a déjà pris les proportions d'un grand arbre. Un ordre d'Ottawa aurait pu le déraciner ; mais non ! on lui permet de croître et on se contente de conseiller à ceux qui le cultivent d'en couper les rameaux les plus tortueux, si l'on voit qu'il excède les proportions voulues. On conseille aussi d'enter sur son tronc raboteux quelques greffes nouvelles afin qu'il soit possible d'y cueillir des fruits moins désagréables et moins dangereux pour la société.

J'ai lu et relu le rapport de l'honorable comité avec un profond sentiment de surprise et de peine ; quelques-uns peuvent le considérer comme un habile plaidoyer contre les intérêts catholiques ; pour ma part, je regrette excessivement de ne pas pouvoir le regarder comme un document complet et encore moins comme un jugement impartial. Ce rapport n'est en somme que la répétition des assertions de M. Haultain ; cependant il ne faut pas l'habileté si bien connue des membres du comité pour découvrir que le mémoire de M. Haultain peut en grande mesure et aisément être réfuté par le texte même des Ordonnances dont on parle dans le rapport.

Je comprends facilement qu'à distance et sans la connaissance pratique et entière de tous les détails du fonctionnement des deux systèmes scolaires, des erreurs aient pu se glisser dans le rapport, même en dépit de la meilleure volonté ; mais ce que je ne puis pas comprendre, c'est que les catholiques aient été laissés dans une ignorance complète des assertions de M. Haultain en opposition à leurs pétitions. Personne n'a eu la condescendance de faire connaître au vénérable Monseigneur Grandin, ou à ceux qui le représentaient ou à qui que ce soit des représentants de la population catholique, ce que le chef de l'Exécutif du Nord-Ouest avait communiqué à Ottawa contre leurs prétentions. Les assertions et les vues de l'auteur de la loi dont nous nous plaignons ont été acceptées sans que l'on ait donné aux intéressés la moindre chance de les réfuter.

Les pétitions des laïques catholiques étaient toutes signées par des hommes qui ont la confiance de leurs compatriotes et qui ont été élus par les contribuables catholiques comme commissaires des différents arrondissements scolaires. Quelques-uns de ces hommes sont des fils du Nord-Ouest, ils avaient plus que les autres habitants du pays des titres à la protection et à un traitement plus con-

sidéré ; car ils ne ressentent déjà que trop les changements qui se sont effectués dans leur pays depuis que ce dernier est devenu une terre canadienne.

Les autres laïques signataires des pétitions sont de nouveaux colons dont plusieurs ne sont venus dans le Nord-Ouest que parce qu'on leur a donné l'assurance qu'ils auraient leurs écoles séparées dans lesquelles leurs enfants pourraient être élevés suivant leurs convictions religieuses et instruits dans leur propre langue. Malgré tout cela, la minorité se voit refuser la protection à laquelle elle a droit.

Deux des pétitions étaient signées par cinq vieux missionnaires qui comptent collectivement plus de deux cents années de service actif dans Manitoba et le Nord-Ouest ; qui ont vieilli au milieu des dangers, des fatigues et des privations inévitables dans un pays où ils ont pénétré comme pionniers de la foi et de la civilisation. Il y a quarante sept ans, entre autres choses, je montrais à lire à des enfants du Nord-Ouest ; le Rév. Père Lacombe en faisait autant, il y a quarante-deux ans ; c'était là aussi une des occupations de l'aimable Monseigneur Grandin. à Athabaska il y a déjà trente-neuf ans, et ainsi de suite. Il y a trente-cinq ans que les dévouées Sœurs de Charité ont planté leur tente et commencé à instruire les enfants de l'extrême ouest. Malgré toutes ces circonstances, on ne nous a pas fait la faveur, que dis-je, la justice de nous faire connaître quelles étaient les objections formulées contre nos requêtes. Les pétitionnaires ont été traités comme s'ils étaient incapables d'apprécier la nature de leurs plaintes, et cela jusqu'au point de leur dire qu'ils ont eux-mêmes approuvé ce qu'ils condamnent aujourd'hui. Au lieu de donner à ceux qui souffrent, l'occasion de réfuter leurs adversaires, les vues de ces derniers sont acceptées avec confiance, et on leur donne une publicité qui ne peut pas manquer de permettre à l'opinion publique de se préjuger. Des journaux, munis de documents officiels, et sous une inspiration qui ne saurait être douteuse, s'efforcent de diriger l'opinion vers un courant d'idées hostiles. Embarrassés par un sentiment dont ils ne peuvent pas se défendre eux-mêmes, ils essaient de se tranquilliser et espèrent tranquilliser les autres en disant : "Ce n'est pas une question de sentimentalisme." Il est vrai que l'on doit gouverner les hommes par la raison, mais il est vrai aussi que ce ne doit pas être à l'exclusion des sentiments. Le siège de l'intelligence, aussi bien que le reste de l'organisme humain emprunte sa solidité au foyer de la vie ; lorsque le cœur bat faible et lent, le cerveau perd de son activité et de sa force. La Sagesse suprême sait comment s'harmoniser avec l'infinie Charité pour le gouvernement du monde.

La minorité du Nord-Ouest et ceux qui réclament ses droits auraient pu être traités d'une manière bien différente sans que ceux qui gouvernent se rendissent coupables d'un excès déraisonnable de sentimentalité."

\* \* \*

Nous sommes donc au début d'une crise et personne ne se fait illusion sur la gravité de la situation. Naturellement, tout le

monde cherche à en deviner l'issue et les solutions sont à l'ordre du jour.

Celle qui a le plus de retentissement, en ce moment, a été proposée par M. Joseph Royal, ex-lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, dans une brochure publiée récemment sous le titre. *Le Canada République ou Colonie.*

"Toute situation critique dit avec raison l'auteur de cette brochure à sensation, gagne à être envisagée à nu et de face, dépouillée sans merci des voiles dont l'enveloppent presque toujours la timidité ombrageuse, le laisser-faire des politiques avisés ou les desseins coupables des incroyants du patriotisme."

Que la situation actuelle des catholiques au Canada soit critique, cela est incontestable: elle est donc de celles qui doivent être examinées en toute liberté et en toute franchise et c'est évidemment ce qu'a fait M. Royal.

L'auteur établit d'abord que l'état des choses actuel est devenu intolérable et il émet explicitement l'opinion que "des changements s'imposent, qui, dénouant sans secousse le lien colonial, donnent au Canada le droit d'accorder ou de refuser les faveurs de son tarif douanier suivant les dictées de ses meilleurs intérêts." Il affirme ensuite que l'Angleterre, loin de s'opposer à cette émancipation la verrait d'un bon œil; que le Canada présente dans son unité politique, territoriale et ethnologique les caractères essentiels d'un organisme national distinct et peut conséquemment revendiquer ses droits à l'existence comme nation.

D'après M. Royal, "l'émancipation du Canada est un fruit presque mûr; l'arbre qui l'a produit ne le retient plus qu'avec peine. Il s'agit de le détacher avant que les vents d'automne ne viennent le précipiter sur le sol en le meurtrissant." Rien de plus simple, à l'entendre, que cette transformation du pays de l'état colonial à celui de nation indépendante:

"Au dedans, rien à modifier ou à peine. L'élu du pays remplacerait le gouverneur actuel..... tous les services administratifs continueraient de fonctionner comme la veille, sauf à changer l'entête de leur papeterie officielle. Il y aurait un portefeuille des plus dans le cabinet, celui des affaires extérieures, le Foreign Office. .... Aucune secousse, l'avenir assuré; une large mesure de progrès économique garantie; une impulsion nouvelle imprimée au développement des ressources matérielles et le bien commun largement organisé de la base au sommet de l'édifice social."

Mais puisque l'émancipation amènerait si peu de changements dans l'état politique actuel du Canada, qu'auraient à y gagner les catholiques opprimés dans toutes les provinces où ils ne sont pas en majorité?

Cette objection, M. Royal l'a prévue et elle lui a fourni le sujet d'un chapitre où il fait habilement ressortir toute l'injustice des mesures prises au Manitoba et au Nord-Ouest contre les écoles séparées; mais il croit que la question des écoles pourrait se régler "de manière à empêcher à jamais le retour des discordes du temps présent en faisant de cette matière l'objet d'un article organique

dans la rédaction de la constitution nouvelle du Canada indépendant."

Tel est le résumé très succinct du livre de M. Royal. Cet ouvrage, comme on le pense bien, est très diversement apprécié. Très rares sont ceux qui acceptent toutes les conclusions de l'auteur, et nous aurions nous mêmes à faire beaucoup de réserves que ne peut contenir le cadre de cette chronique.

Disons seulement que nous ne croyons pas l'Angleterre si désintéressée que le dit M. Royal à l'égard du Canada et, d'autre part, que nous ne pensons pas que dans la rédaction d'une nouvelle constitution, la majorité anglaise et protestante puisse jamais être amenée à faire de meilleures conditions que dans le passé à l'élément français et catholique du pays.

Quand la majorité foule aux pieds nos droits inscrits dans les constitutions et consacrés par l'usage, est-il raisonnable de supposer qu'elle deviendra plus juste à notre égard, le jour où nous ne pourrons plus invoquer de droits acquis? Evidemment non; aussi la solution proposée par M. Royal n'a-t-elle pour nous aucun avantage et devons-nous chercher autre chose. Pour nous, le seul remède, nous l'avons dit, est dans la concentration de toutes nos forces sur le terrain religieux et national et l'usage judicieux de notre force numérique dans notre province de Québec. Avec du patriotisme et du désintéressement, tout pourrait encore être sauvé; c'est ce que nous désirons ardemment sans toutefois trop oser l'espérer.

\* \* \*

Nous ne devons pas passer sous silence l'importante déclaration faite à la tribune de la chambre des députés français par le ministre de l'instruction publique M. Spuller, au grand scandale de l'extrême gauche. M. Spuller, en effet, s'est permis de parler de l'"esprit nouveau" qui devrait régner dans les conseils et la politique du gouvernement.

Quel esprit nouveau? se sont écriés à la fois MM. Brisson et Goblet. Le président du Conseil, M. Casimir Perrier est venu appuyer le ministre de l'Instruction publique en affirmant que la République était ouverte à tous, que son terrain était assez large pour que tout le monde vienne s'y ranger et ce n'est pas elle qui se servira des querelles religieuses pour entretenir la discorde entre les citoyens, car le gouvernement poursuit une œuvre de conciliation et de paix. Le président du Conseil a encore ajouté, "ces tracasseries anti-religieuses sont la marque d'un esprit étroit et mesquin."

On juge de l'effet produit par ces paroles. "C'est une trahison," disaient les uns, "c'est une amende honorable," exclamaient les autres. La majorité a répondu par un vote significatif (280 contre 180). Elle a adopté l'ordre du jour que la droite et M. de Mun n'ont pu accepter entièrement parce qu'il contenait une sorte de ratification des lois militaires et scolaires. Mais M. de Mun a tenu à signaler la cause de son abstention.

Hélas ! ce n'était qu'un ballon d'essai, et il a misérablement crevé sous le poids des colères sectaires de la chambre. M. Spuller lui-même, effrayé de la tempête qu'il avait déchaînée, s'est empressé de la calmer en faisant les déclarations suivantes qui ont la prétention d'expliquer ce qu'il entend par l'esprit nouveau :

« Il ne faut pas de méprise ; vous êtes en présence d'un gouvernement qui ne cache pas ce qu'il veut faire. Ce sera avec la plus inflexible modération et la plus grande énergie qu'il agira dans la défense de ses droits. . . Il est bien entendu que, par inflexible modération, le gouvernement veut dire qu'il ne s'écartera en rien de la ligne qu'il s'est tracée ; que, ni par supplications, ni par prières, ni par menaces, il n'abandonnera le terrain sur lequel il s'est placé : la revendication de l'exercice de tous les droits de l'Etat. Et ce n'est pas par le bruit que l'on fera en face de la pensée souveraine du législateur qu'on empêchera le gouvernement de faire son devoir. »

Telles sont les conditions de paix que l'on offre aux catholiques. Que dirait-on de plus ou d'autre, si on leur offrait la guerre ?

Celle-ci, du reste, dans le domaine des faits, continue comme par le passé.

Et, avant de se réjouir à l'aveugle, c'est ce qu'il faut au moins considérer.

\* \* \*

En Angleterre, le grand événement est la démission de M. Gladstone pour cause de santé. Lord Roseberry, son successeur, vient de reconquérir un peu du terrain qu'il avait perdu au lendemain de son élévation à la présidence du Conseil. Par son dernier discours prononcé à Edimbourg sur le " Home Rule," il a mérité les éloges d'une partie nombreuse des *leaders* irlandais. C'est déjà quelque chose. Il a du reste affirmé nettement sa volonté de suivre la politique inaugurée par son chef M. Gladstone. On affirme encore, mais ce n'est peut-être qu'une rumeur officieuse de la presse anglaise, que M. Gladstone appuie de ses conseils et de son autorité le cabinet qui lui a succédé et qu'il s'efforce de maintenir la discipline dans le parti créé par lui.

# LES BASTONNAIS <sup>(1)</sup>

## LIVRE III

### LA TEMPÊTE ÉCLATE.

(Suite.)

Qui peut apprécier l'effet d'un tel entretien sur ceux qui y participèrent, en un tel lieu, dans un tel endroit, à une telle heure et parmi tant de circonstances frappantes? Il fut profond, pénétrant et ineffaçable, et la suite de notre histoire montrera que la plupart des événements qui en forment le dénouement remontent directement à cette mémorable soirée.

Quant M. Belmont s'avança avec Batoche, il s'adressa aussitôt à Cary Singleton, lui demandant son avis sur le sujet de la conférence qui venait d'être tenue dans l'alcôve. Le jeune officier, à cet appel soudain, rougit et balbutia d'abord, mais il répondit ensuite d'une manière virile que, tout apôtre de la liberté qu'il était, par le pistolet et le sabre, et entièrement dévoué à la cause, jusqu'à verser son sang pour elle, il ne pouvait avoir la témérité de donner des avis à un homme comme M. Belmont. D'abord, il était trop jeune; ensuite il n'était pas suffisamment au courant des circonstances de ce cas. Il ajouta, en jetant un coup d'œil ardent sur les deux jolies personnes à ses côtés, qu'elles étaient plus capables que lui de décider la question, mademoiselle Belmont s'inspirant des intérêts de son père et mademoiselle Sarpy parlant dans l'intérêt de sa meilleure amie.

Ainsi appelée à donner son avis, Zulma déclara promptement qu'elle ne saurait dire s'il était préférable que M. Belmont demeurât hors de la ville, mais que s'il prenait cette décision, elle lui offrait, au nom de son père, comme en son nom personnel, l'hospitalité au manoir Sarpy.

Elle ajouta même qu'elle ne permettrait à Pauline de demeurer nulle part ailleurs. Cary sourit et remercia Zulma d'un signe de tête approbateur. Pauline n'eut pas un mot à dire, mais sa réponse ne fut que trop péniblement significative: elle couvrit sa figure de ses mains et se laissa aller à une véritable tempête de larmes.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1863, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

La perplexité était peinte sur tous les traits. Seul, Batoche garda sa sérénité d'esprit, et il dit avec calme, mais presque d'un ton d'autorité.

—M. Belmont, il est près de minuit. La route est longue. Il faut prendre une décision sans délai. Qu'en dites-vous ?

M. Belmont hésitait encore.

—Eh bien ! dit-il enfin, Pauline décidera. Partirons-nous, ou resterons-nous, ma chérie ?

Pauline se leva aussitôt et murmura en jetant à son père un regard suppliant :

—O mon père, partons !

M. Belmont consentit aussitôt. Comme Batoche annonçait son intention de les accompagner, afin de les faire rentrer en sécurité dans la ville, Zulma demanda instamment la permission de se joindre à lui. M. Belmont, Pauline et Cary s'efforcèrent de la dissuader, mais le vieux soldat mit fin à leurs objections, en accordant aussitôt son consentement. L'officier blessé ayant reçu le dernier pansement pour la nuit, les voyageurs partirent. Ils arrivèrent à Québec sans encombres, et Batoche leur trouva aussitôt une entrée dans la ville, au fond d'un ravin, dans la vallée de la rivière St-Charles.

Zulma et Pauline s'embrassèrent avec effusion.

—Avant de nous séparer, j'ai un terrible secret à vous confier, dit Pauline.

—Qu'est-ce, ma chérie ?

—Savez-vous qui a pointé le canon qui a blessé le capitaine ?

—Je l'ignore.

—Ne pouvez-vous pas le deviner ?

—Non.

—C'est Roderick Hardinge.

Les yeux des deux amies échangèrent des éclairs.

Au retour, Zulma demanda à Batoche :

—Savez-vous qui a tiré le coup de canon qui vous a été fatal ?

—Oui.

—Le capitaine Singleton le sait-il ?

—Non.

—Pourquoi ne le lui avez-vous pas dit ?

—Par égard pour la petite Pauline.

## XVII

NISI DOMINUS.

Québec était le centre des travaux des missionnaires bien des années avant que notre littoral de l'Atlantique fût entièrement habité. L'Eglise de Saint-Domingue est plus ancienne, ayant été fondée en 1614. Celle de Mexico date de 1524 et celle de la Havane est d'une époque encore plus reculée ; mais aucune de ces églises ne peut se flatter d'avoir exercé l'influence qui a distingué la ville de Champlain.

C'est de Québec que sont partis presque tous les missionnaires qui ont évangélisé l'Ouest et le Nord-Ouest. Les enfants de François d'Assise et de Loyola, dont les noms sont immortalisés dans les pages de Bancroft, ont tous entrepris leurs périlleux voyages d'après des instructions reçues de ce vénérable collègue dont on voit encore les ruines à l'ombre du cap Diamant. Dans la liste des prêtres qui résidaient à Québec le 1<sup>er</sup> octobre 1674, on trouve le nom de Jacques Marquette. Cet homme modeste rêvait alors bien peu à la gloire qui devait bientôt s'attacher à ses travaux et à ses explorations. Non seulement, par la découverte du Mississipi a-t-il ajouté un vaste territoire aux domaines de son roi, mais il a encore ouvert un champ immense au zèle de son évêque, et il a reculé à des milliers et des milliers de milles les bornes du diocèse de Québec. C'est ainsi qu'il se fait que Chicago, Milwaukee, Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans, Cincinnati, Louisville et toutes les villes américaines de l'Ouest, qui n'existaient pas alors, occupent aujourd'hui des sites qui étaient, à cette époque, sous la juridiction du grand évêque François Laval de Montmorency, le premier prélat élevé au siège de Québec, il y a plus de deux cents ans. Du haut des marches de son grand autel, dans ce temple vénérable élevé depuis au rang de basilique, Mgr de Laval aurait pu étendre sa crosse sur tout un continent, du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique, et de la Rivière Rouge du nord à la baie de Chesapeake. Ceci n'est pas une image créée par l'imagination, mais un fait exact : le tableau n'en est pas moins grand. Depuis cette époque, le temps a passé, et la religion a fait des progrès tellement merveilleux que soixante-deux (1) diocèses sont nés de ce seul ancien diocèse de Québec.

Le sixième successeur de Mgr Laval fut Mgr Briand, le dernier évêque français de Québec sous la domination anglaise. Tous les

(1) Ceci a été écrit en 1877. Le nombre de ces diocèses, en 1894, est de 108.

## LES BASTONNAIS

évêques qui lui succédèrent sont nés au Canada. C'est à lui que M. Belmont s'adressa pour obtenir un dernier conseil. Il trouva le prélat seul dans son cabinet d'études, lisant tranquillement son bréviaire, tandis qu'une pile de documents, lettres et autres papiers, s'amoncelait sur la table, à son côté. L'évêque portait une soutane violette par dessus laquelle était jeté un surplis de dentelles d'un blanc de neige, qui lui descendait jusqu'aux genoux. Un court camail violet était attaché sur ses épaules. Une croix pectorale tombait sur sa poitrine au bout d'une massive chaîne d'or passée autour du cou. La tête, toute blanche et tonsurée, était couverte d'une petite calotte de velours violet. Un anneau orné d'une grosse améthyste brillait au second doigt de sa main gauche. Dans cette attitude, Monseigneur était la peinture de la force sereine. Pendant que tout, autour de lui, était tumulte et confusion, dans son appartement régnait une atmosphère de paix et de tranquillité. Le séminaire, où il résidait, était à un jet de pierre des casernes, sur la place de la cathédrale ; mais tandis que celles-ci étaient le théâtre d'une excitation et d'une anxiété constantes, l'autre était la scène d'une confiance perpétuelle et du repos. Et pourtant, cet homme solitaire fut un acteur principal dans les événements de 1775-76. Son influence avait été et était encore toute puissante.

De sa calme retraite, il avait envoyé une lettre pastorale, au commencement des hostilités, recommandant la loyauté envers l'Angleterre, exhortant ses ouailles à obéir aux enseignements de leurs curés et à suivre leurs exemples. Sa voix avait été entendue. Sans lui, on ne peut dire combien les circonstances de l'invasion du Canada auraient pu être différentes. Si Guy Carleton fut fait chevalier en récompense de son heureuse défense de Québec, assurément Monseigneur Briand aurait dû recevoir quelque témoignage de faveur de ceux qu'il avait si fidèlement servis. Sans le pouvoir spirituel, la force matérielle n'aurait été d'aucune utilité, et l'épée du commandant aurait été levée en vain si la croix de l'évêque, n'avait renversé les obstacles qui embarrassaient les commencements de la lutte.

Le prélat reçut M. Belmont avec la plus grande bonté, car ils étaient de vieux amis. Plaçant son pouce entre les feuillets fermés de son bréviaire, il demanda à son visiteur de lui exposer franchement l'objet de sa visite, quoique l'expression de sa physionomie et son attitude montrassent qu'il devinait ce sujet. M. Belmont, agité tout d'abord, recouvra graduellement assez de sang-froid pour donner une complète explication de son cas. Il exposa en détail

ses griefs, ses appréhensions et expliqua le changement radical qui s'était opéré dans ses opinions politiques. Il termina en demandant à l'évêque s'il n'avait pas raison de prendre une position tranchée.

Monseigneur avait écouté tout cela sans manifester aucune émotion, souriant légèrement de temps en temps, paraissant très sérieux par moments. Il répondit avec un accent de grande bonté, mais il y avait, dans chacune de ses paroles la consciencieuse autorité du premier pasteur.

“ Et moi aussi, je suis Français, mon ami, dit-il. J'ai mes sentiments, mes préjugés, mes aspirations, comme tout autre. Si je n'avais consulté que mon cœur, je crois que vous pouvez deviner où il m'aurait conduit ; mais je consulte ma tête. Je me souviens que j'ai une conscience. Je me rappelle que j'ai, comme évêque, de graves devoirs à remplir. La responsabilité qu'ils entraînent est quelque chose de terrible. La doctrine cardinale de notre théologie est l'obéissance à l'autorité légitime. Toute la logique de l'Eglise est là. Ce principe pénètre toutes les phases de l'existence depuis la plus noble jusqu'à la plus humble. Il brille sur toute notre histoire. Dans le cas actuel, l'application en est bien simple. Les Anglais sont nos maîtres. Ils le sont par droit de conquête : un triste droit, mais qui n'en est pas moins parfaitement reconnu. Ils sont nos maîtres depuis seize ans. Durant ce laps de temps, ils ne nous ont pas toujours bien traités, mais c'était ignorance, plutôt que mauvaise volonté. Dernièrement, ils ont garanti les droits de notre peuple et de l'Eglise. L'Acte de Québec est une preuve manifeste d'un désir de justice de la part du gouvernement anglais.

“ Et comment ces gens de Boston regardent-ils l'acte de Québec ? Jugez-en vous-même. L'évêque prit alors parmi les papiers éparpillés sur la table un dessin-caricature de l'acte.

“ Voyez, continua-t-il, ceci représente Boston en flammes et Québec triomphant. Le texte explique que le papisme et la tyrannie triompheront ainsi de la vraie religion, de la vertu et de la liberté. Parmi les autres personnages, regardez ce prêtre catholique à genoux, la croix dans une main et le gibet dans l'autre, aidant le roi George, comme le dit encore le texte, à mettre en force son système tyrannique de liberté civile et religieuse. Qu'en pensez-vous ? Cela ressemble-t-il à la vraie fraternité que les Américains professent, à notre égard, dans leurs proclamations ? Liberté et indépendance sont de belles paroles, mon ami. Je les aime ; mais elles peuvent être aussi des mots de réclame, et nous devons prendre garde.

Qui nous assure que les colonies révoltées sont sincères ? Après tout, ce ne sont que des Anglais en révolte contre leur patrie. Si même cette rébellion est justifiée, ce fait nous justifierait-il de faire cause commune avec les rebelles ? Et quelle bonne raison avons-nous de croire qu'ils peuvent améliorer notre condition ? Respecteront-ils notre religion, notre langue et nos lois plus que ne le font nos maîtres actuels ? Réfléchissez sur toutes ces choses. Ne faites rien d'imprudent. Souvenez-vous de votre famille. Respectez votre réputation. Vous avez de la fortune, mais vous n'avez pas le droit de la laisser dissiper par une confiscation inutile. Elle appartient à la petite Pauline. Je respecte vos sympathies et je crois que vous aurez bientôt l'occasion de les manifester, sans faire aucun acte prématuré. Cette ville sera bientôt attaquée. Ou les assiégeants réussiront, ou ils ne réussiront pas. S'ils ne réussissent pas, vous pourrez soulager votre cœur en prodiguant vos soins aux prisonniers malades ou blessés. S'ils réussissent et s'emparent de Québec, le Canada est à eux, et ils deviendront nos maîtres à la place des Anglais. Alors, notre devoir à tous sera clair et vous n'aurez aucune peine à faire votre adhésion."

L'évêque sourit en exposant cette proposition de sens commun et M. Belmont lui-même, complètement convaincu par la logique du raisonnement, ne put s'empêcher d'en faire autant. Il remercia Monseigneur de ses bons avis et promit, de la manière la plus chaleureuse, de les suivre.

"Faites-le, mon fils, ajouta l'évêque. Je suis satisfait de votre soumission. Avant quinze jours, vous aurez occasion de me remercier de nouveau pour ce conseil."

M. Belmont s'agenouilla, et le prélat, se levant, prononça la bénédiction épiscopale sur son front penché, en lui donnant, en même temps son anneau pastoral à baiser.

"Priez, dit l'évêque, en faisant avec M. Belmont quelques pas vers la porte, priez et demandez à votre pieuse enfant de redoubler ses supplications, afin que le droit triomphe et que la paix soit bientôt rétablie. Le choc sera terrible."

—Mais la ville est très forte, répliqua M. Belmont.

L'évêque sourit de nouveau et levant le doigt en signe d'avertissement, il répéta solennellement et lentement la grande leçon :

"*Nisi Dominus custodierit civitatem..* A moins que le Seigneur ne garde la ville, celui qui la défend veille en vain."

## XVIII

## LES DERNIERS JOURS.

Zulma passa la matinée suivante en tête à tête avec Cary. Batoche s'occupa de mille choses, à l'intérieur de la cabane et au dehors, tandis que la petite Blanche vaquait aux soins du ménage. Le blessé avait passé une bonne nuit, et grâce aux lotions et aux cataplasmes de son vieil ami, il se sentait beaucoup mieux. Vers midi, la compagnie fut agréablement surprise par l'arrivée de monsieur Sarpy que le domestique avait amené en voiture. Il était venu tout exprès pour voir Cary et tout en lui témoignant sa sincère sympathie au sujet de son accident, il constata, à sa grande joie, que le jeune officier était en bonne voie de guérison. Il approuva sans hésiter la conduite de sa fille en cette circonstance, et dans une longue conversation qu'il eut avec Batoche, il saisit l'occasion de donner sa cordiale approbation à la conduite que le vieux soldat avait jugé bon de suivre, dans cette guerre. Cet éloge fut très précieux au vieux solitaire et il déclara que cela l'encouragerait à continuer de faire tout en son pouvoir pour garder ses concitoyens au service de la cause sacrée de la délivrance.

Vers le soir, Zulma retourna à Charlesbourg avec son père, mais le lendemain matin, tous deux revinrent de nouveau à Montmorency et il en fut de même pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que Batoche ayant déclaré que Cary était bien en état de voyager, ils parvinrent à le persuader de passer le reste de sa convalescence au manoir Sarpy. Batoche, que l'accident de son ami avait réduit à l'inactivité, appuya cette proposition qui lui permettait de reprendre son service militaire volontaire. Pour la même raison, il permit volontiers à la petite Blanche d'accompagner Zulma.

Cary demeura cinq jours avec la famille Sarpy et pas n'est besoin de dire que le temps passa comme sur des roues d'or. Ce qui ajouta à son bonheur, ce fut que, par l'entremise de Batoche, Zulma réussit à communiquer journellement avec Pauline et à recevoir d'elle des réponses dans chacune desquelles elle demandait tendrement des nouvelles du jeune officier.

Il aurait bien voulu demeurer plus longtemps dans cette délicieuse retraite, mais au bout de cinq jours, ayant appris que d'importants événements se préparaient au camp, il se déclara assez bien rétabli pour y prendre part. Il assura même qu'il paierait de sa personne, dût il s'aider de béquilles. Zulma n'essaya pas de le retenir. Ses yeux étaient remplis de larmes, quand elle

lui dit adieu, mais le beau sourire épanoui sur ses lèvres encouragea le jeune homme à marcher et à faire son devoir.

— Si je crains quelque chose, dit-il, c'est pour vous.

— Ne craignez rien, répondit-elle. Je ressens la certitude que nous nous reverrons.

En arrivant au camp, où son retour fut acclamé par tous ses camarades, Cary apprit que la fin approchait. Le grand coup allait enfin être frappé. Tout le mois de décembre avait été passé inutilement dans un siège sans résultat et Montgomery avait décidé, pour une multitude de raisons impérieuses, de tenter l'assaut de la fière citadelle. C'était une alternative désespérée, mais le léger espoir de succès qui accompagnait cette audacieuse entreprise suffit à en faire adopter le projet.

## XIX

### PRÈS-DE-VILLE.

Tout était prêt. On n'attendait plus qu'une chose : une "tempête de neige." Elle vint enfin, à l'aurore du 31 décembre. L'armée se mit aussitôt en ordre de bataille, et vers deux heures, toutes les mesures de Montgomery étaient prises. Echelles, lances, hachettes et grenades portatives : tout était prêt. Voici quel était le plan de bataille. Montgomery, à la tête d'une division, devait attaquer la basse ville du côté de l'ouest. Arnold, à la tête de la seconde division, était chargé d'attaquer la basse ville du côté de l'est, et tous deux devaient se rencontrer au pied de la côte de la montagne, qu'ils devaient gravir ensemble, escaladant les barricades élevées sur l'emplacement de la porte de Prescott, pour se répandre comme un torrent qui a rompu victorieusement ses digues, dans la haute ville. En attendant, Livingston, avec un régiment de Canadiens, et Brown avec partie d'un régiment de Boston devaient diriger de fausses attaques sur le bastion du cap Diamant, et les portes Saint-Jean et Saint-Louis qu'ils devaient livrer aux flammes, s'il était possible, avec du combustible préparé à cet effet.

Suivons d'abord Montgomery. S'avancant de son quartier général établi à Holland House, il traversa les plaines d'Abraham, descendit dans l'anse de Wolfe et, de là, remonta l'étroite route située entre le fleuve et le haut promontoire du cap Diamant. La nuit était noire comme de l'encre ; un ouragan de neige aveuglait ceux qui s'exposaient à sa furie et une bise glaciale amoncelait des bancs de neige sur le chemin. L'héroïque colonne s'avança silencieusement, en dépit de la terrible tempête jusqu'à un endroit appelé

Près de-Ville, le point le plus étroit à l'entrée de la basse ville. Là, elle fut arrêtée par une barrière consistant en une construction de troncs d'arbres contenant une batterie de pièces de trois. Le poste était commandé par deux Canadiens, Chabot et Picard, qui avaient sous leurs ordres trente hommes de milice de leur nationalité. Quelques matelots anglais faisaient fonction d'artilleurs sous le commandement du capitaine Barnsfare et du sergent McQuarters. Montgomery n'hésita pas un instant. Ordonnant à ses sapeurs de mettre la hache à quelques poteaux qui obstruaient le chemin de la barricade, il les abattit de ses propres mains. Tirant ensuite son épée, il se mit à la tête d'une poignée de braves compagnons, sauta par dessus des bancs de glace et de neige et s'élança à la charge ; mais des yeux vigilants brillaient aux embrasures du fortin ; la mèche fut allumée, le mot de commandement trembla sur des lèvres étroi-



tement serrées. Lorsque les Américains arrivèrent à la distance de quarante pas, Barnsfare s'écria : " feu ! " et une volée de mitraille balaya l'espace ouvert. Une seule volée, mais certainement la plus fatale qui soit jamais sortie de la bouche d'un canon. Jamais décharge ne fut plus terriblement décisive.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)

## A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

**Les Mères des Saints**, par Ch. D'Héricault, 1 vol. in-12, 88c à la librairie C. O. Beauchemin et fils, Montréal.

Sur les murs du couvent du mont Coelius, nous lisons cette phrase dictée par saint Grégoire : "C'est Sylvie, ma sainte mère, qui m'a donné à l'Eglise." Cette inscription a donné à l'auteur l'idée de cette histoire de la maternité sainte.

Quand nous pouvons arriver auprès du berceau d'un saint, nous trouvons fréquemment une femme magnanime. C'est donc en cherchant l'influence de la mère dans la famille pieuse, qu'on peut arriver à trouver les secrets de l'éducation des âmes saintes.

Mais l'auteur n'a pas voulu seulement faire un livre de piété, il a entendu composer aussi un ouvrage d'histoire; le plus utile des ouvrages historiques, car "l'histoire d'en haut est logiquement plus importante que celle d'en bas. Ce sont les âmes qui mènent les corps; ceux-ci sont d'autant plus hauts et plus droits que celles-là sont meilleures et plus héroïques. Les annales de l'âme sont plus précieuses que les chroniques de l'intelligence, à leur tour plus utiles que les éphémérides du corps."

Cette histoire des Mères des Saints qui n'avait pas encore été faite plaira, nous l'espérons, non seulement aux belles âmes, mais aux belles intelligences; à celles qui ont besoin de conseils et de consolations, comme à celles qui aiment l'instruction. Les unes et les autres, l'auteur les conduira au milieu de la lumière divine, et c'est aux reflets de cette lumière saisissante qu'il leur montrera tous les siècles et les contrées diverses.

**Recueil de Cantiques**, à l'usage des associés de l'Apostolat de la prière. Bureau du Sacré-Cœur au Gesù, Montréal, 1893.

La plupart de ces cantiques ont déjà été publiés dans le *Messenger Canadien* du Sacré-Cœur. Le bon accueil qui leur a été fait et les nombreuses demandes d'exemplaires additionnels adressées au R. P. Directeur du *Messenger*, ont engagé celui-ci à en faire un tirage à part, enrichi de plusieurs cantiques nouveaux. Le R. Père a voulu rendre service aux fidèles, et surtout à MM. les curés de campagne, aux instituteurs et institutrices, en leur offrant un choix de cantiques variés, entraînants, faciles, notés pour une ou plusieurs voix, à un prix exceptionnellement modéré : 10 cts l'unité, \$1.50 la douzaine. Aussi croyons-nous savoir que l'édition s'écoule rapidement et est déjà près d'être épuisée.

**Exploration de la région au grand lac des Ours**, par Emile Petitot, ancien missionnaire arctique, ouvrage accompagné de gravures et de deux cartes dessinées par l'auteur. Prix 3fr. 50 Téqui libraire éditeur, Paris 1893, ou 88 cts à la librairie C. O. Beauchemin et fils, Montréal.

L'auteur de ce livre est un *missionnaire découvreur*. Après avoir parcouru pendant de longues années les régions polaires de l'Amérique du Nord, il occupe maintenant les loisirs d'un petit ministère paroissial à faire part au public du résultat de ses explorations. Successivement il a publié :—*En route pour la mer Glaciale*.—*Autour du grand lac des Esclaves*.—*Quinze ans sous le cercle polaire*.—*Chez les Grands Esquimaux*.—Aujourd'hui il donne son *Exploration de la région du grand lac des Ours, la fin des Quinze ans sous le cercle polaire*.

Sans doute, quatre ou cinq explorateurs avaient visité ces pays avant lui; Franklin, le plus célèbre d'entre eux, en avait tracé la carte dès 1825. Mais ces divers voyageurs n'ayant fait que traverser rapidement la contrée, n'avaient pu en relever que les grandes lignes, et d'une manière plus ou moins

exacte. M. Petitot est le premier explorateur qui a parcouru cette région dans tous les sens, y est revenu à plusieurs reprises, s'est mis en rapport intime avec ses habitants, aussi a-t-il pu en dresser la carte la plus exacte et la plus complète qui en ait été donnée jusqu'ici, carte qui a été reproduite, depuis sa première publication en 1879, par la plupart des géographes, notamment par les cartographes d'Ottawa. Pour saisir d'un coup d'œil les découvertes de M. E. Petitot, comparez cette carte à celle de Franklin, que l'auteur met également sous vos yeux, et vous serez étonné du nombre de lacs, de fleuves, de montagnes que vous trouverez sur la première, là où cette dernière ne laissait que des blancs.

Mais il ne se borne pas aux détails géographiques: il raconte ses expéditions, il décrit les mœurs et coutumes des indigènes, il décrit des scènes de chasse ou de famille dont il a été témoin, il fait le récit de ses aventures personnelles, plus d'une fois émouvante comme des aventures de roman. Bref, le livre de M. Petitot est un livre vivant et vécu, autant qu'il est instructif et fourni de renseignements complètement nouveaux. N'était l'auteur un humble missionnaire catholique, il y a longtemps que son nom serait célèbre à l'égal des Speeke, des Butler, des Stanley.

**La famille chrétienne**, par le R. P. de Laage, chez Téqui, Paris, 1893 et à la librairie C. O. Beauchemin et fils, Montréal.

Il n'est pas rare que des personnes mariées vous demandent de leur indiquer un bon livre qui traite spécialement des devoirs de leur état. Il n'est pas facile de les satisfaire, les quelques ouvrages qui ont paru sur cette matière étant pour la plupart ou trop théoriques, ou trop nuageux. Si vous voulez un traité pratique complètement pratique, suggérant jusqu'au langage que les parents doivent tenir, jusqu'aux prières qu'ils doivent faire dans les circonstances les plus difficiles de la vie, prenez ou conseillez le livre du R. P. de Laage sur *la famille chrétienne*. Ce n'est pas que les considérations philosophiques y fassent défaut: mais l'auteur s'attache avant tout à la partie pratique. On pourrait appeler son ouvrage le *rade mecum* du chrétien marié. Si nous avions un reproche à lui faire, c'est de trop multiplier les chapitres, ce qui en rend presque impossible une lecture suivie. Aussi bien n'est-ce probablement pas là un but que l'auteur s'est proposé d'atteindre.

**Mois de Marie**, d'après les grands prédicateurs contemporains, in-12, prix 75 cts. Téqui, libraire, Paris et C. O. Beauchemin & Fils, Montréal.

“ Que racontent, que publient des gloires et des vertus de l'anguste Vierge nos maîtres actuels de la parole sainte, nos docteurs de la chaire sacrée? On les trouvera dans ce volume.

“ Ce n'est ni une reproduction intégrale, ni une analyse plus ou moins rapide; c'est une abréviation absolument textuelle, conservant avec soin ce que l'on appelle la moëlle de la pensée et suivant jusqu'au bout le fil du discours sans le couper jamais. Rien de plus facile, avec ces éléments substantiels, que de reconstruire en entier, avec son propre fonds, chaque sujet traité.”

Parmi les prédicateurs contemporains cités, nous avons relevé, au courant de la plume, les noms du cardinal Girard, du cardinal Pie, de Mgr Pavy; les PP. Mac-Carthy, Félix, Lefebvre, Lavigne, de la Compagnie de Jésus; du P. Caussette, de l'abbé Combalot, de l'abbé Hamon, etc. Ces mots suffisent.

L'ouvrage est divisé en quatre parties: *Marie considérée dans ses rapports avec la vie pratique*; *Marie considérée dans ses grandeurs et ses bontés*; *Marie honorée par la prière publique*; *Textes de l'Écriture et des Pères applicables aux fêtes de la sainte Vierge*. Cette dernière partie qui présente une série de citations, texte latin et français, sera utile à la fois au clergé, auquel elle fournira des sujets et des idées à développer, et aux fidèles qui y trouveront des sujets de méditations.

L'auteur de cette “ précieuse mosaïque ” n'a voulu que contribuer à augmenter la gloire et le culte de Marie; ses pieux désirs seront sans doute accomplis. (*L'Univers*.)